



Centre du
Commerce
International



ONE TRADE AFRICA

FORUM RÉGIONAL DE YAOUNDÉ

**Renforcement des capacités des MPME de la
à filière manioc dans la Zone de libre-échange
continentale africaine (ZLECAf)**

31 janvier - 1 février 2022 | Yaoundé, Cameroun



An aerial photograph showing a large container ship on the left, heavily loaded with multi-colored shipping containers. On the right, a truck is driving on a road, also carrying a load of containers. The scene is overlaid with a semi-transparent dark rectangle containing the title text. A vertical green bar is on the right side of the text box.

**ETAT D'OPERATIONNALISATION DE LA ZONE
DE LIBRE ECHANGE CONTINENTALE
AFRICAINNE**

PLAN DE PRESENTATION

- I. CADRE DE NEGOCIATIONS ET D'APPLICATION DE L'ACCORD PORTANT CREATION DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)**

- II. ETAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS D'OPERATIONNALISATION DE LA ZLECAf**

- III. PERSPECTIVES ET DEFIS DE LA MISE EN OEUVRE DE LA ZLECAf**

**I. CADRE DE NEGOCIATIONS ET D'APPLICATION DE L'ACCORD
PORTANT CREATION DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE
CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)**

Création de la ZLECAf: quelques dates repères

- ❑ **Janvier 2012:** Adoption de la Feuille de route et de l'Architecture concernant l'accélération de la création de la Zone de libre-échange continentale africaine, lors de la 18^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA tenue à Addis Ababa.
- ❑ **Juin 2015:** Lancement des négociations de la ZLECAf par la 25^{ème} Session ordinaire de la CCEG/UA tenue à Johannesburg (Afrique du Sud).
- ❑ **Février 2016:** Tenue de la 1^{ère} Réunion du Forum de Négociations de la ZLECAf
- ❑ **21 mars 2018:** 44 Etats membres (sur les 55 EMs) ont signé l'Accord durant la 10^{ème} Session extraordinaire de la CCEG/UA à Kigali au Rwanda.
- ❑ **Mai 2019:** Entrée en vigueur de l'Accord portant création de la ZLECAf.

Création de la ZLECAf: quelques dates repères

- ❑ **Juillet 2019:** Lancement de la phase opérationnelle de la ZLECAf par la 12^{ème} Session extraordinaire de la CCEG/UA à Niamey, avec entre autres décisions: fixation de la date de démarrage des échanges et lancement des mécanismes d'accompagnement à la mise en œuvre.
- ❑ **1^{er} Juillet 2020:** Date fixée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement pour le démarrage des échanges.
- ❑ **Février 2020:** Election du 1^{er} Secrétaire Général du Secrétariat de la ZLECAf par la CCEG/UA.
- ❑ **1er Janvier 2021:** à cause de la pandémie de la Covid 19, le démarrage des échanges a été reporté au 1^{er} janvier 2021
- ❑ **Octobre 2021:** Directive ministérielle adoptée par la 7^{ème} réunion du CoM pour rendre effectif le démarrage des échanges.

Opportunités de la ZLECAf

Plus grande ZLE au monde: 55 pays-membres, 1.3 milliards de personnes, PIB cumulé de US\$ 2600 milliards (IMF)

Potentialités en ressources humaines et naturelles: 2ème Continent le plus vaste et le plus peuplé (2 milliards de personnes en 2050, 70% des jeunes, 26% de la main d'oeuvre mondiale) (UNECA)

30% des réserves mondiales de ressources minières : plus de 40% des réserves d'or, plus de 60% du cobalt et 90% des réserves de platine

Élimination des BTs & BNTs : avec un tarif actuel moyen de 6.1%, l'élimination des barrières tarifaires pourrait accroître le commerce intra-africain de plus de 52%, tandis que l'élimination des barrières non tarifaires permettrait de le doubler (UNECA)

Opportunités de la ZLECAf

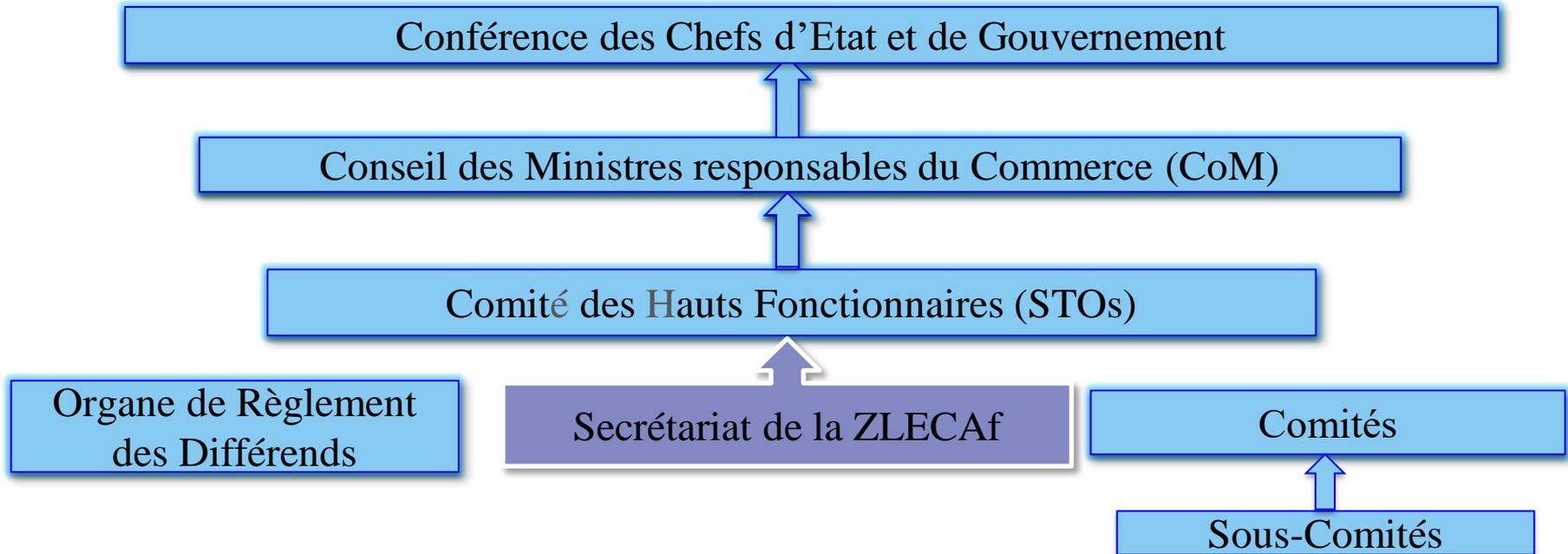
Transformation structurelle des échanges: (70% des exportations du Continent sont des matières premières)-exportations à haute valeur ajoutée - approfondissement de l'industrialisation, développement durable, création d'emplois, bien-être (de 16 milliards de dollars à 24 milliards de dollars) (UNECA)

Développement des PME : PME représentant 80 % en Afrique, 40 % du revenu national, responsables de plus de 80 % de l'emploi en Afrique, pénétration des marchés étrangers, règles d'origine cumulées, intégration des CVR

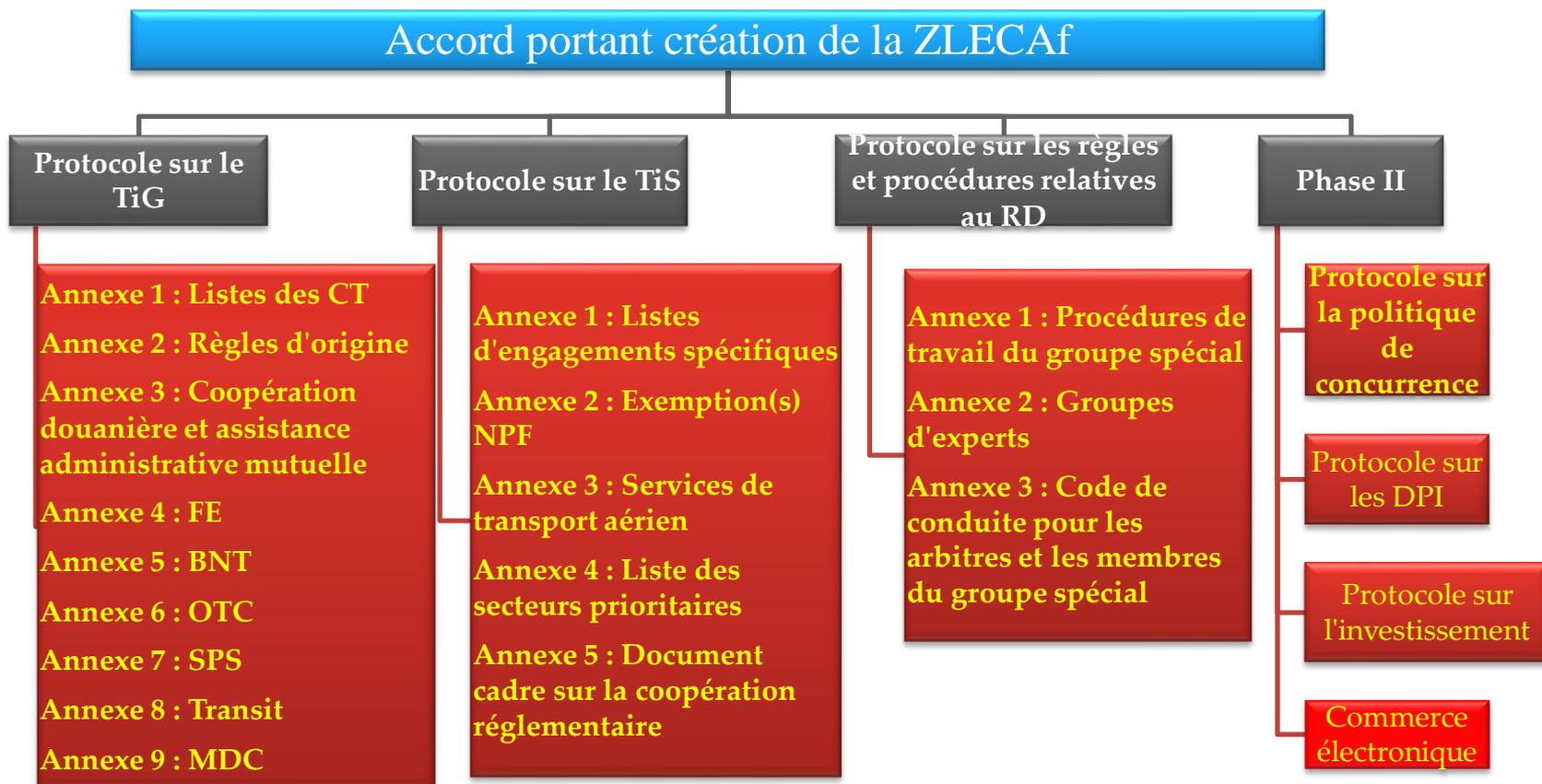
Commerce transfrontalier formel: surmonter les diverses formes d'entraves/tracasseries auxquelles sont confrontés les petits commerçants africains, en particulier les femmes.

Accord global: non seulement pour libéraliser le commerce des biens et des services ; Investissement, concurrence, DPI, commerce électronique, mécanisme de règlement des différends

Organes de la ZLECAf



Portée de la ZLECAf



II. ETAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS D'OPERATIONNALISATION DE LA ZLECAf

Signatures et ratifications

- ❑ 54 des 55 pays africains ont signé l'Accord de la ZLECAf. Seule l'Érythrée n'a pas encore signé
- ❑ 42 pays africains ont ratifié l'Accord
- ❑ 40 pays africains sont des États parties à l'Accord en vertu de leur ratification de l'Accord et du dépôt de leurs instruments de ratification
- ❑ 2 pays africains n'ont pas encore déposé leurs instruments de ratification : Cape Vert, République démocratique du Congo
- ❑ La Guinée-Bissau a ratifié et les processus de publication nécessaires sont en cours

Libéralisation du commerce des marchandises

□ Niveau d'ambition de 97% de libéralisation tarifaire sur une période de temps déterminée ; Exclusions de 3%.

	Non –LDCs	LDCs	Timeframe: Non-LDCs	Timeframe: LDCs (SDT)
Level of Ambition	90 %	90 %	5 years	10 years
Sensitive Products	Not more than 7 %;	Not more than 7 %;	10 years	13 years
	Subject to Notification and Negotiations; Method of Negotiation: Request and Offer. Criteria: food security; national security; fiscal revenue; livelihood; and industrialisation.		a) A 5 year transitional period for liberalisation of sensitive products. State Parties and/or Customs Unions, may commence liberalisation of the sensitive products in year 6. However, State Parties and/or Customs Unions who are willing to do so may commence liberalisation of sensitive products earlier.	
Exclusion List	Not more than 3 % accounting for no more than 10 % of the value of imports from other African countries – average of a 3-year reference period to be determined (2014-2016 or 2015-2017); Review after 5 years; subject to negotiation; Subject to Double Qualification and anti-Concentration Clause.			
Transition Period: Tariff phase down shall be in equal annual installments i.e. Linear Approach.				
Supplementary Modality: Member States may complement the linear approach with request and offer approach.				
Variable Geometry: Member States who may wish to make deeper cuts within a shorter time period may do so, on the basis of reciprocity.				

Libéralisation du commerce des marchandises

Directive ministérielle relative à l'application provisoire des listes de concessions tarifaires

Couverture de la concession tarifaire provisoire

Au moins 90 % des produits, conformément aux modalités de libéralisation

Application des taux tarifaires de la NPF

Taux de droits de douane (NPF) appliqués au moment de l'entrée en vigueur de l'Accord de la ZLECAf, c'est-à-dire le 30 mai 2019.

Date du début de la libéralisation tarifaire

Démarrage du démantèlement est supposée avoir commencé le 1er janvier 2021.

Produits sans RdO conclue

Possibilité de ne pas mettre en œuvre les droits de douanes sur les produits dont les RO ne sont pas encore convenues

Possibilité d'utiliser les RO NPF appliquées à ces produits ou élaborées dans le cadre des CER

Libéralisation du commerce des marchandises

Statut des soumissions des projets de listes de concession tarifaire

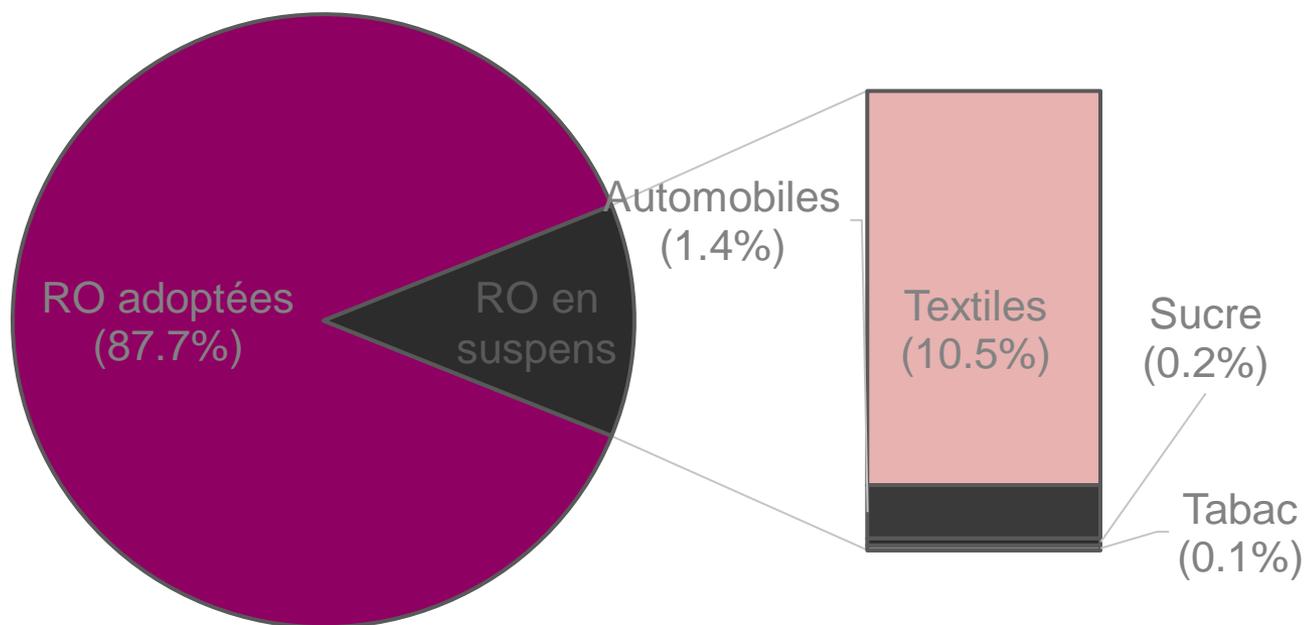
Opérationnalisation des préférences tarifaires	Etats Parties / Unions douanières
Listes de concessions soumises par les Etats et ayant fait l'objet d'une vérification technique (43)*	CEMAC (6), DR Congo, EAC (6), ECOWAS(15+1), Egypt, Madagascar, Mauritius, Malawi, Morocco, Sao Tome and Principe, Seychelles, SACU (5), Zambia, Zimbabwe.
Listes certifiées comme remplissant le critère d'au moins 90% des lignes tarifaires (29)	CEMAC, DR Congo, ECOWAS, Egypt, Madagascar, Mauritius, Seychelles, Zambia, Zimbabwe*.

* Zimbabwe's tariff concession for Category is 89.9%

* 3 autres pays ont transmis des listes qui ne sont pas encore vérifiées par le Secrétariat

Libéralisation du commerce des marchandises

❑ Etat des progrès des négociations sur les Règles d'origine



Libéralisation du commerce des marchandises

Plus d'informations sur l'état d'avancement du commerce des marchandises:

<https://oneafcfta.org/market-access/>

Libéralisation du commerce des services

Portée des négociations de la ZLECAf relatives au commerce des services

L'accord portant création de la ZLECAf stipule que l'un des objectifs spécifiques de la ZLECAf est la *libéralisation progressive des services et la création d'un marché unique*.

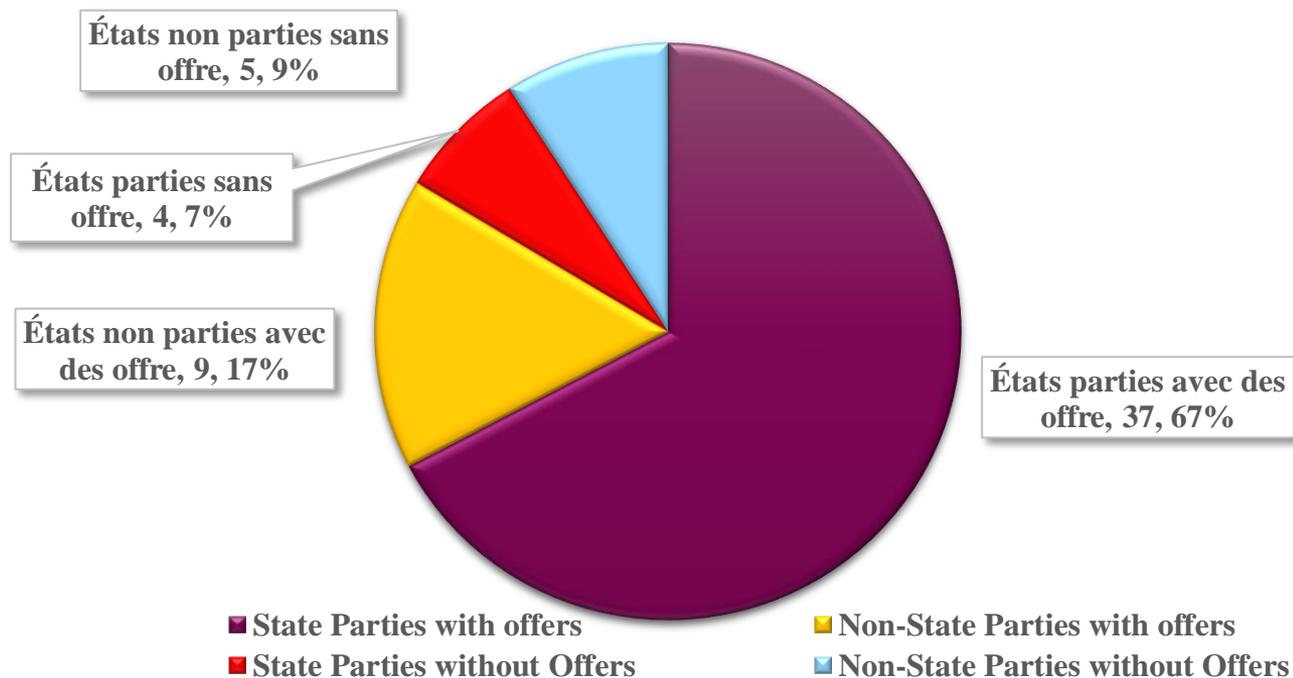
Le Protocole sur le commerce des services définit les règles et les principes de la libéralisation du commerce des services dans le cadre de la ZLECAf.

Le Protocole vise, entre autres, à renforcer la compétitivité des services, à encourager les investissements nationaux et étrangers et à accélérer les efforts en matière de développement industriel.

Pour commencer, les États parties ont donné la priorité à cinq secteurs clés : les services financiers, le tourisme, les transports, les services fournis aux entreprises et les communications.

Libéralisation du commerce des services

Etat de soumission des listes d'engagements spécifiques/ 46 au total



Libéralisation du commerce des services

Plus d'informations sur l'état d'avancement du commerce des services :

<https://oneafcfta.org/trade-in-services/>

Règlement des Différends

- Mise en place de l'Organe de Règlement des Différends
- Proposition par les Etats des experts commerciaux pour la constitution de la liste indicative des membres des groupes spéciaux
- Adoption du Règlement intérieur de l'ORD
- Création de l'Organe d'Appel

Etat d'avancement des négociations de la Phase II

Domaines de négociations de la phase II

- ❑ L'Accord prévoit une phase II des négociations en vue d'adopter des Protocoles en matières de:
 - ❖ Propriété intellectuelle
 - ❖ Politique de concurrence
 - ❖ Politique d'investissement

- ❑ En sus, il a été ajouté deux autre domaine concernant le “commerce électronique” et “les femmes et les jeunes”

Etat d'avancement des négociations de la Phase II

- ❑ Travaux en cours au niveau des Comités déjà opérationnels
 - ❖ Comité de la concurrence
 - ❖ Comité de l'investissement
 - ❖ Comité de la propriété intellectuelle
 - ❖ Comité du Commerce électronique
 - ❖ Comité des femmes et des jeunes

- ❑ Finalisation des travaux attendue en décembre 2022, si la recommandation du CoM est entérinée par la CCEG/UE

Dispositifs d'accompagnement à la mise en œuvre de la ZLECAf

- ❑ Mécanisme de notification, de suivi et d'élimination des BNT/
<https://tradebarriers.africa/>
- ❑ Observatoire africain du Commerce (ATO)/ <https://ato.africa/fr>
- ❑ Mécanisme de Paiement et de Règlement (PAPSS)/ <https://papss.com/fr/>

Dispositifs d'accompagnement à la mise en œuvre de la ZLECAf

- ❑ Facilité d'ajustement de la ZLECAf/ Besoins de financement estimés à 7,7 milliards, dont 1 milliard déjà doté par Afreximbank sur ressources propres
 - ❖ Guichet Secteur public: Soutien de la balance des paiements/ assistance technique/ restructuration économique/ infrastructures
 - ❖ Guichet secteur privé: rééquipement/ nouveaux marchés/ chaînes d'approvisionnement/ réajustement
- ❑ Stratégie de collaboration avec le Secteur privé de la ZLECAf/ 4 chaînes de valeurs prioritaires identifiées: poisson/ viande/ automobiles/ produits pharmaceutiques

III. PERSPECTIVES ET DEFIS DE LA MISE EN OEUVRE DE LA ZLECAf

Prochaines étapes des travaux de la ZLECAf

- ❑ Ratifications de l'Accord par les 12 Etats membres restant et notification des instruments de ratification.
- ❑ Finalisation des travaux sur les RO en suspens (d'ici juin 2022) et du manuel sur les RO
- ❑ Publication / Domestication des annexes et autres instruments juridiques (documents commerciaux) conformément aux exigences de l'Accord et notification au Secrétariat
- ❑ Soumission des listes de concession tarifaire par les 8 Etats membres restant et certification des listes non encore validées
- ❑ Négociations des listes de concession concernant les catégories B et C

Prochaines étapes des travaux de la ZLECAf

- Soumission des listes d'engagements spécifiques des services d'ici juin 2022
- Nomination des membres de l'Organe d'Appel
- Lancement de la 3^{ème} phase de recrutement du personnel du Secrétariat
- Finalisation des négociations de la 2^{ème} phase en décembre 2022

Défis de la mise en œuvre au niveau national

- ❖ Sensibilisation des autorités compétentes et des opérateurs économiques
- ❖ Interconnexion des systèmes douaniers des États parties
- ❖ Élaboration des barèmes Tarifaires couvrant au moins 90% des lignes tarifaires sur la base SH 2017*
- ❖ Mise en place des dispositifs d'agrément d'origine
- ❖ Déploiement des installations douanières pour l'exportation, l'importation et le transit dans le cadre de la ZLECAf

* La 8^{ème} réunion du CoM a décidé que le SH de 2022 sera appliqué

Défis de la mise en œuvre au niveau national

- ❖ Mise en place de Comités interministériels de Haut Niveau pour la supervision et la coordination de la mise en œuvre
- ❖ Elaboration des Plans d'Action Nationaux couvrant toutes les thématiques pour tirer profit de la ZLECAf
- ❖ Coordination de la mise en œuvre par les CER
- ❖ Mobilisation des ressources du Budget de l'Etat et des Partenaires



An Organ of the
African Union



www.afcfta.au.int

-  African Continental Free Trade Area Secretariat
-  AfCFTA Secretariat
-  African Continental Free Trade Area (AfCFTA) Secretariat



THANK YOU



Centre du
Commerce
International



ONE TRADE AFRICA

FORUM RÉGIONAL DE YAOUNDÉ

**Renforcement des capacités des MPME de la
à filière manioc dans la Zone de libre-échange
continentale africaine (ZLECAf)**

31 janvier - 1 février 2022 | Yaoundé, Cameroun





ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATIONNALISATION DE LA ZLECAF AU NIVEAU DE LA CEEAC

Par Dr Jacob KOTCHO

Directeur du Marché Commun, *Communauté économique des
Etats de l'Afrique Centrale* – CEEAC

Jacob.kotcho@ceeac-eccas.org

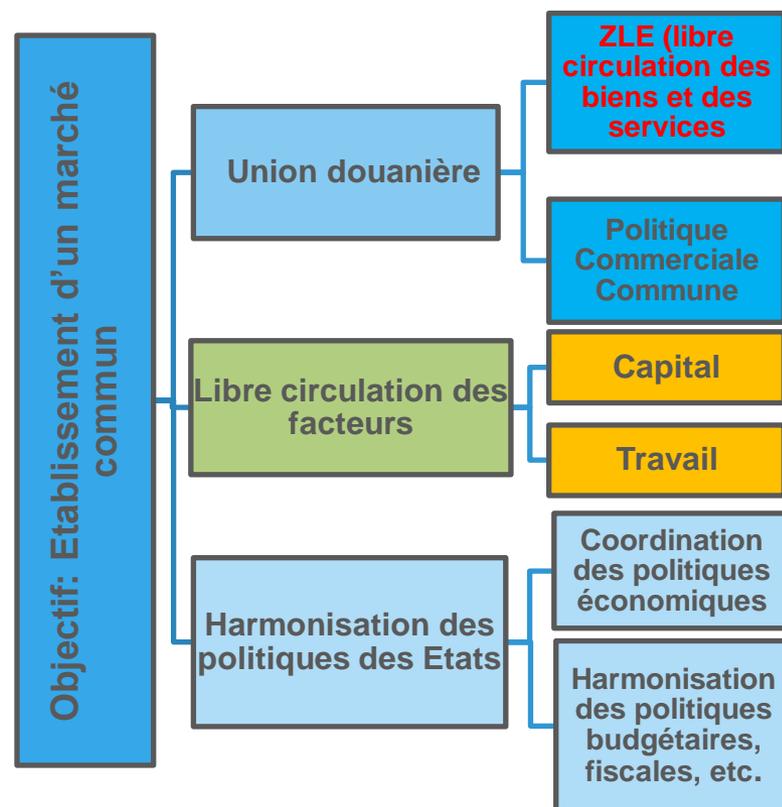
Plan de présentation

- 1) Quelques rappels
- 2) Etats de mise en œuvre de la ZLECAf en Afrique Centrale
 - Annexe 1 du Protocole sur les marchandises (listes des concessions tarifaires)
 - Annexe 5 du Protocole sur les marchandises (élimination des Barrières Non Tarifaires)
 - Annexe a du Protocole sur les services (listes d'engagements spécifiques).
- 3) Etat de mise en œuvre de la ZLE – CEEAC
- 4) Modalités d'accès aux marchés pour la filière manioc dans le cadre de la ZLECAf
- 5) Etat des lieux élaboration de la stratégie régionale de mise en œuvre de la ZLECAf
- 6) Etat de mise en place du label « Made in Central Africa »

1. Quelques rappels

La CEEAC - organisation d'intégration régionale

- 1) **La CEEAC créée en 1983 par le Traité de Libreville révisé en 2019**
- 2) **11 Etats membres** => 3 Non PMA sur les 11 Etats membres (2 sont dans le processus de quitter la catégorie des PMA: la GE et l'Angola; 2 nom-membres de l'OMC)
- 3) **Position géographique stratégique** (frontalier à toutes les CER du continent)
- 4) **Objectif** => établir une union économique
- 5) **Stade actuel** => (i) zone de libre-échange non encore pleinement opérationnelle; (ii) 6 Etats membres en union douanière et union monétaire



2. Etats de mise en œuvre de la ZLECAf en AC

Annexe 1: listes de concessions tarifaires

Modalités de libéralisation (article 8)

3 Catégories des produits	2 catégories de pays	Des périodes de libéralisation
A. Produits non-sensibles	PED (90% des lignes tarifaires)	5 ans
	PMA (90% des lignes tarifaires)	10 ans
B. Produits sensibles	PED (7% max. des Lignes tarifaires)	10 ans
	PMA (7% max. des lignes tarifaires)	13 ans
C. Produits exclus	PED, PMA => Double qualification (3% maximum des lignes tarifaires + 10% maximum de la valeur moyenne des importations en provenance des pays africains dans les trois années qui précèdent la mise en œuvre de la ZLECAf)	Pas libéralisés, mais listes examinées tous les 5 ans

Préservation des acquis =>
 quelles modalités appliquer pour les unions douanières composées de PMA et PED?

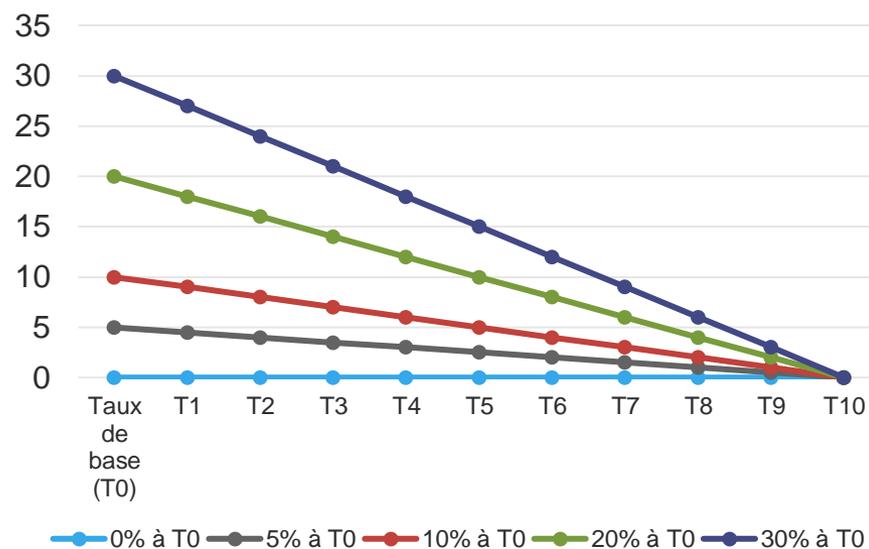
2. Etats de mise en œuvre de la ZLECAf en AC

Annexe 1: listes de concessions tarifaires

CEMAC

Cat. /ZLECAf	Exonéré (0%)	Biens de première nécessité (5%)	Matières premières et biens d'équipement (10%)	Biens intermédiaires (20%)	Biens de consommation courante (30%)	Total
A (5255)	32	274	2526	605	1816	5255
B (408)		39	48	85	236	408
C (175)	3	61	9	102	175	175
Total	32	316	2636	699	2154	5838
T1	0	4,5	9	18	27	
T2	0	4	8	16	24	
T3	0	3,5	7	14	21	
T4	0	3	6	12	18	
T5	0	2,5	5	10	15	
T6	0	2	4	8	12	
T7	0	1,5	3	6	9	
T8	0	1	2	4	6	
T9	0	0,5	1	2	3	
T10	0	0	0	0	0	

Approche linéaire de réduction tarifaire des produits de la **catégorie A** - CEMAC - **10 ans**



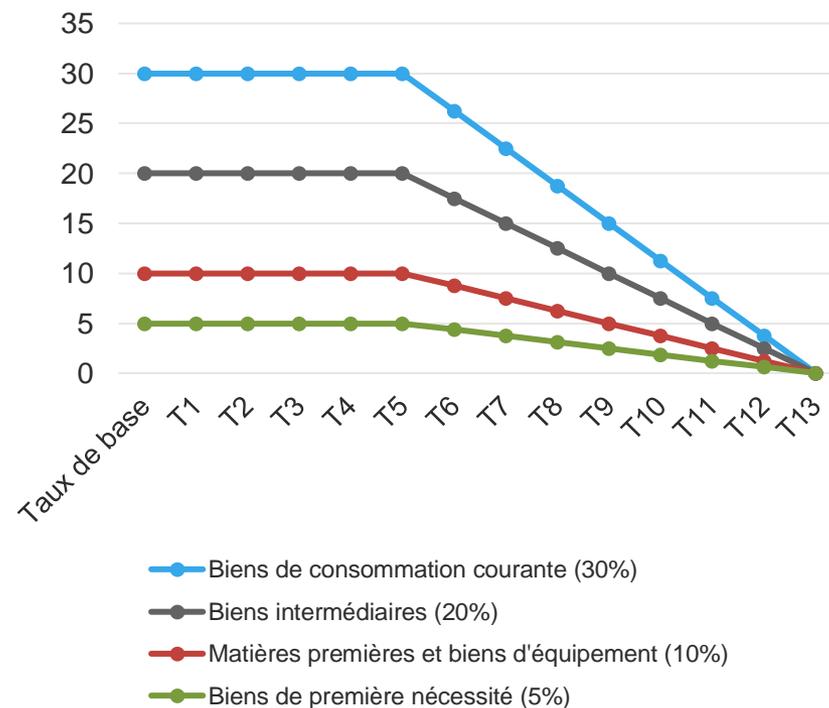
2. Etats de mise en œuvre de la ZLECAf en AC

Annexe 1: listes de concessions tarifaires

CEMAC

CATEGORIE DU TEC/CEMAC	Biens de consommation courante (30%)	Biens intermédiaires (20%)	Matières premières et biens d'équipements (10%)	Biens de première nécessité (5%)
Nombre de produits (408)	236	85	48	39
T1	30	20	10	5
T2	30	20	10	5
T3	30	20	10	5
T4	30	20	10	5
T5	30	20	10	5
T6	26,25	17,5	8,8	4,4
T7	22,5	15,0	7,5	3,8
T8	18,75	12,5	6,3	3,1
T9	15	10,0	5,0	2,5
T10	11,25	7,5	3,8	1,9
T11	7,5	5,0	2,5	1,3
T12	3,75	2,5	1,3	0,6
T13	0	0	0	0

Approche linéaire de réduction tarifaire des produits de la **catégorie B** - CEMAC - 13 ans



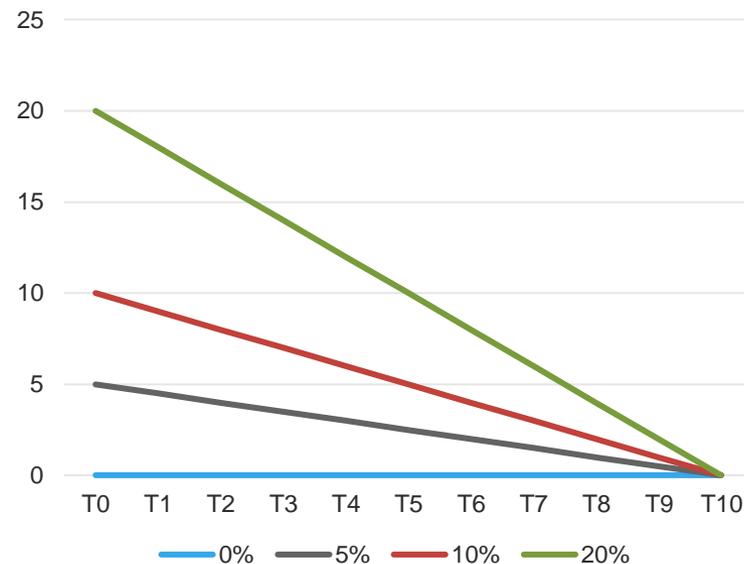
2. Etats de mise en œuvre de la ZLECAf en AC

Annexe 1: listes de concessions tarifaires

RDC

Catégories ZLECAf	0%	5%	10%	20%	Total	%
A (non sensibles)	49	2009	1947	1639	5644	90%
B (sensibles)		39	182	216	437	7%
C (exclus)		38	110	40	188	3%
Total général	49	2086	2239	1895	6269	
T0	0	5	10	20		
T1	0	4,5	9	18		
T2	0	4	8	16		
T3	0	3,5	7	14		
T4	0	3	6	12		
T5	0	2,5	5	10		
T6	0	2	4	8		
T7	0	1,5	3	6		
T8	0	1	2	4		
T9	0	0,5	1	2		
T10	0	0	0	0		

Approche linéaire de réduction tarifaire des produits de la **Catégorie A** - RDC - **10 ans**



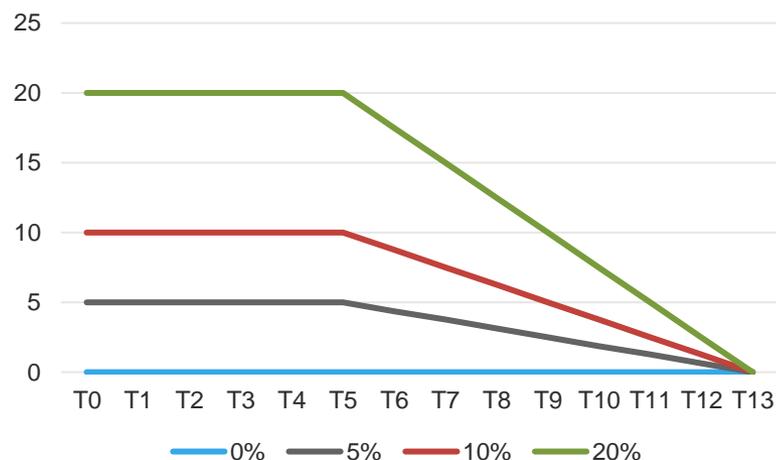
2. Etats de mise en œuvre de la ZLECAf en AC

Annexe 1: listes de concessions tarifaires

RDC

Catégorie ZLECAf	0%	5%	10%	20%	Total	%
A (non-sensibles)	49	2009	1947	1639	5644	90%
B (sensibles)		39	182	216	437	7%
C (exclus)		38	110	40	188	3%
Total général	49	2086	2239	1895	6269	
T0	0	5	10	20		
T1	0	5	10	20		
T2	0	5	10	20		
T3	0	5	10	20		
T4	0	5	10	20		
T5	0	5	10	20		
T6	0	4,4	8,8	18		
T7	0	3,8	7,5	15		
T8	0	3,1	6,3	13		
T9	0	2,5	5,0	10		
T10	0	1,9	3,8	8		
T11	0	1,3	2,5	5		
T12	0	0,6	1,3	3		
T13	0	0,0	0,0	0		

Approche linéaire de réduction tarifaire des produits de la **catégorie B** - RDC - **13 ans**



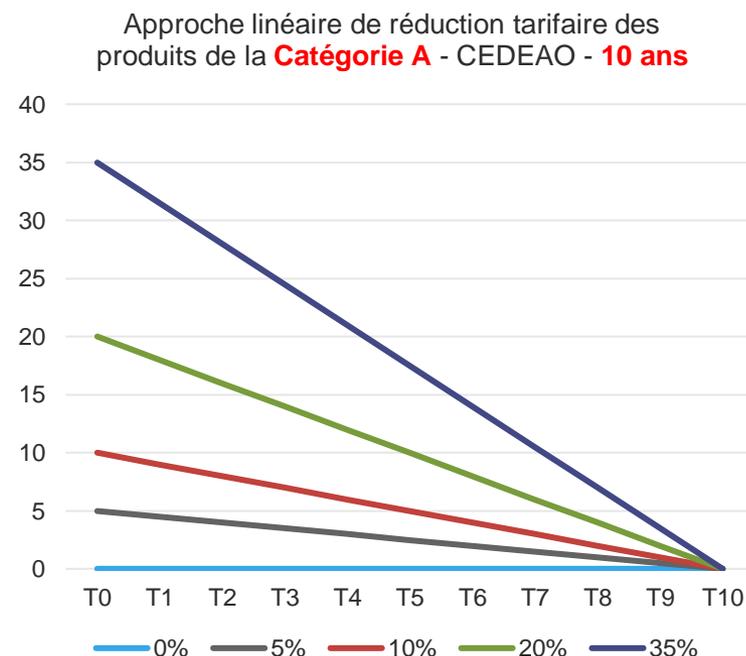
2. Etats de mise en œuvre de la ZLECAf en AC

Annexe 1: listes de concessions tarifaires CEDEAO

Catégorie ZLECAf	0%	5%	10%	20%	35%	Total	%
A	94	2260	1390	1768	4	5516	90%
B ou C	4	4	22	456	127	613	10%
Total général	98	2264	1412	2224	131	6129	
T0	0	5	10	20	35		
T1	0	4,5	9	18	31,5		
T2	0	4	8	16	28		
T3	0	3,5	7	14	24,5		
T4	0	3	6	12	21		
T5	0	2,5	5	10	17,5		
T6	0	2	4	8	14		
T7	0	1,5	3	6	10,5		
T8	0	1	2	4	7		
T9	0	0,5	1	2	3,5		
T10	0	0	0	0	0		

Offre incomplète conformément aux modalités

Les produits des catégories B (sensibles) et C (exclus) ne sont pas encore identifiés. (A + B = 613 sur 6129 produits soit 10%)



2. Etats de mise en œuvre de la ZLECAf en AC

Annexe 5: élimination des Barrières Non Tarifaires (BNT)

Mécanisme d'identification, de catégorisation et d'élimination progressive des BNT

- ⇒ des structures institutionnelles pour l'élimination des BNT;
- ⇒ une catégorisation générale des barrières non tarifaires dans la ZLECAf;
- ⇒ des outils d'établissement de rapports et de suivi; et
- ⇒ une facilitation des résolutions aux barrières non tarifaires identifiées (procédures de traitement des BNT).

Catégorisation générale

- ⇒ Catégorisation non exhaustive des BNT
 - ⇒ participation des gouvernements au commerce et aux pratiques restrictives tolérées par les gouvernements;
 - ⇒ procédures d'entrée douanières et administratives;
 - ⇒ obstacles techniques au commerce;
 - ⇒ mesures sanitaires et phytosanitaires;
 - ⇒ restrictions spécifiques; et
 - ⇒ taxes sur les importations, etc.
- ⇒ Chaque État Partie élabore une matrice d'élimination limitée dans le temps fondée sur la catégorisation

2. Etats de mise en œuvre de la ZLECAf en AC

Annexe 5: élimination des Barrières Non Tarifaires (BNT)

- Règlement sur le mécanisme de suivi et d'élimination des BNT
- Portail électronique de suivi et d'élimination des BNT élaborée et adopté
- Cadre institutionnel d'administration à mettre en place
- Vulgarisation, sensibilisation des parties prenantes



2. Etats de mise en œuvre de la ZLECAf en AC

Annexe a: listes des engagements spécifiques pour le commerce des services

5 Secteurs prioritaires identifiés pour de démarrage de la libéralisation en Afrique Centrale =>

- (i) services fournis aux entreprises, (ii) services de communication, (iii) services financiers, (iv) services relatifs au tourisme et aux voyages, (iv) services de transports

Liste d'engagement spécifiques =>

- Les 6 Etats membres de la CEMAC ont soumis une offre commune, 3 Etats membres ont soumis des offres individuelles (Angola, RDC et Sao Tomé)

La Coopération réglementaire =>

- Harmonisation des réglementations assez avancée au sein de la CEMAC
- Certains Etats membres (Rwanda et Burundi) appliquent les réglementations harmonisées dans le cadre des autres CER (CAE)
- La RDC, l'Angola et STP disposent de leurs réglementations sectorielles

3. Etat de mise en œuvre de la ZLE - CEEAC

Tarif Préférentiel de la CEEAC

- Réduction de 100% du Droit de Douane (DD) dès le 1er Juillet 2004, pour les produits du crû autres que les produits miniers
- Élimination sur 4 ans (du 1^{er} janvier 2004 au 1^{er} janvier 2008) du Droit de Douane (DD) pour les produits manufacturés et miniers
- Taux 0% sur tous les produits originaires CEEAC au 1er Janvier 2008.

Règles d'origine de la CEEAC

3 critères principaux

- a) Produit entièrement obtenu:** produits du crû (produits à l'état brut des règnes animal végétal ou minéral), et les Produits de l'artisanat traditionnel.
- b) La valeur des matières premières originaires:** Produits industriels dans la fabrication desquels la valeur des Matières Premières (MP) communautaire **est supérieure ou égale à 40%** de la valeur totale des MP utilisées.
- c) La valeur ajouté:** produits manufacturés ayant une Valeur Ajoutée (VA) **supérieure ou égale à 30%** du prix sortie- usine hors taxes.

3. Etat de mise en œuvre de la ZLE - CEEAC

Etat de mise en œuvre

- 04 Etats membres appliquent effectivement le TP/CEEAC. 03 l'ont inséré dans leurs lois des finances nationales (Cameroun, Congo et Gabon) et un (le Tchad) l'applique de facto.
- 05 Etats membres ont mis en place le comité national d'agrément au TP/CEEAC (Cameroun, du Congo, le Gabon, la RCA et le Tchad).
- A ce jour, 38 entreprises d'un seul pays à savoir (Cameroun), ont soumis les demandes et obtenu 214 agréments de produits éligibles ;
- 317 dossiers de demande sont en attente de traitement.

N°	Types de dossiers	Nbre	Pays	Date
1	Anciens dossiers Renvoyés pour des compléments d'informations	4	Cameroun	Dossiers reçus en 2014 et 2016 Ils ont été examinés lors du Comité Technique Commerce et Douanes tenu à Kinshasa du 9 au 12 mai 2016
2	Nouveaux dossiers reçus	9	Cameroun	Dossiers reçu entre 2016 et 2018
3	Agréments octroyés par la CEMAC. A confirmer par la CEEAC en vue d'étendre la validité à tous les 11 Etats membres	304	Cameroun (201 produits) RCA (14 produits) Congo (4 produits) Gabon (70 produits) Guinée Equatoriale (6 produits)	Dossiers reçus par la CEMAC et examinés lors du Comité de l'Origine tenu à Douala du 20 au 24 février 2020

- Procédure de révision de la procédure d'administration de la preuve de l'origine en cours pour simplification
- Règlement sur l'élimination des Barrières Non Tarifaires (BTM) approuvé

4. Opportunités d'accès aux marchés ZLECAf pour la filière manioc

Tarifs préférentiels

Code SH	Désignation	CEEAC					CEDEAO	
		TP CEEAC	TEC CEMAC	Cat. ZLECAf CEMAC	TEC RDC	Cat.ZLECAf RDC	TEC CEDEAO	Cat. ZLECAf CEDEAO
07.14	Racines de manioc, d'arrow-root ou de salep, topinambours, patates douces et racines et tubercules similaires à haute teneur en féculés ou en inuline, frais, réfrigérés, congelés ou séchés, même débités en morceaux ou agglomérés sous forme de pallets, moelle de sagoutier.							
07.14.10.00	<i>Racines de manioc</i>	0%	30%	A	10%	A	20%	A
11.02	Farines de céréales autres que de froment (blé) ou de méteil							
11.02.20.00	<i>Farine de maïs</i>	0%	30%	C	10%	B	20%	B ou C
11.02.90.00	<i>Autre (y compris manioc)</i>	0%	30%	B	10%	A	NA	NA
11.06	Farines, sémoules et poudres de légumes à cosse secs du n°07.13, de sagou ou des racines ou tubercules du 07.14 (manioc) et des produits du chapitre 8	0%	30%	A	10%	A	20%	A
11.08	Amidonnet féculés; inuline							
11.08.14.00	<i>Fécule de manioc (cassava)</i>	0%	30%	A	10%	A	10%	A

4. Opportunités d'accès aux marchés ZLECAf pour la filière manioc

Règles d'origine préférentielles (RO)

Code SH	Désignation	Règles d'Origine CEEAC/CEMAC	Règles d'Origine ZLECAf
07.14	Racines de manioc, d'arrow-root ou de salep, topinambours, patates douces et racines et tubercules similaires à haute teneur en féculés ou en inuline, ...	Entière obtention	Fabrication dans laquelle toutes les matières du présent Chapitre utilisées doivent être entièrement obtenues.
11.02	Farines de céréales autres que de froment (blé) ou de méteil	40% minimum de manière originaire, ou 30% minimum de valeur ajoutée	Fabrication dans laquelle toutes les matières des Chapitres 7, 8 et 10 utilisées doivent être entièrement obtenues.
11.06	Farines, semoules et poudres de légumes à cosse secs du n°07.13, de sagou ou des racines ou tubercules du 07.14 (manioc) et des produits du chapitre 8	40% minimum de manière originaire, ou 30% minimum de valeur ajoutée	Fabrication dans laquelle les matières utilisées doivent être entièrement obtenues.
11.08	Amidon et féculés; inuline	40% minimum de manière originaire, ou 30% minimum de valeur ajoutée	Fabrication dans laquelle les matières utilisées doivent être entièrement obtenues.

5. Elaboration des stratégies ZLECAf

2 Etats disposent de stratégies adoptées (Cameroun et Congo); 2 disposent d'une stratégie en cours d'adoption (Rwanda et RDC) et les autres sont en cours d'élaboration

Stratégie régionale ZLECAf en cours d'élaboration

- Déclaration et Décision de la CCEG sur la mise en œuvre de la ZLECAf
- Opérationnalisation la zone de libre-échange de la CEEAC conformément au Traité instituant la CEEAC tel que révisé
- Poursuite des négociations des autres instruments de l'Accord sur la ZLECAf
- Appropriation et mise en œuvre effective des dispositions de l'accord
- Mise en œuvre des politiques connexes en vue de tirer pleinement profit de l'accord notamment (i) la libre circulation des personnes, (ii) la mise en place du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique Centrale, (iii) le développement des infrastructures (ex. énergie), (iv) mise en œuvre des politiques productives (industrielles, agricoles, etc.), (v) mobilisation des ressources, etc.

6. Elaboration du label « Made in Central Africa »

Objectifs = Promouvoir la pénétration efficace des produits et des services originaires de l'Afrique Centrale dans les marchés africains avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2021 de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf)

- Conditions d'éligibilité au label
 - Les produits fabriqués dans l'un des Etats membres de la CEEAC et qui sont conformes (i) aux règles d'origine, (ii) aux réglementations relatives aux normes et standards nationaux et internationaux en matière de qualité notamment la métrologie, les mesures sanitaires et phytosanitaires et les règles prenant en considération les obstacles techniques au commerce.
- La marque collective sera déclinée en plusieurs couleurs permettant de distinguer le niveau de conformité des produits.
 - la couleur dominante bleue sera utilisé pour les produits conformes aux règles d'origine ;
 - la couleur dominante verte sera utilisé pour les produits conformes aux règles d'origine et aux réglementations sur la métrologie et
 - la couleur dominante or sera utilisé pour les produits conformes à toutes les exigences.

MERCI
POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION



ONE TRADE AFRICA

Empowering African businesses



FORUM REGIONAL DE YAOUNDE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MICROS,
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE LA FILIERE MANIOC DANS LA ZONE DE LIBRE
ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAF)

« LA PRISE EN COMPTE DES MPME DANS LA STRATEGIE DE LA ZLECAF du CAMEROUN »

Par : **MENANGA épouse ABONGO Mireille**
Conseiller Technique n°1
MINPMEESA/CAMEROUN

Yaoundé, hôtel Hilton du 31 Janvier au 1^{er} Février 2022



LA PRISE EN COMPTE DES MPME DANS LA STRATEGIE DE LA ZLECAF du CAMEROUN

INTRODUCTION

LES AXES STRATÉGIQUES DE LA STRATÉGIE ZLECAF AU CAMEROUN :
NÉCESSITÉS ET OPPORTUNITÉS

LA STRUCTURE DES PME AU CAMEROUN

LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LA STRATÉGIE ZLECAF NATIONALE POUR L'OPTIMISATION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA PRODUCTIVITÉ DES PME

LES STRATÉGIES EN COURS AU MINPMEESA ET LEURS IMPACTS POUR L'AMÉLIORATION DE L'ÉCOSYSTÈME DES PME CAMEROUNAISES EN VUE DE LEUR CONNEXION DANS LES CHAINES DE VALEURS RÉGIONALES DE LA ZLECAF

PLAN

INTRODUCTION

- Le Cameroun a ratifié l'Accord sur la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine en octobre 2019. Cette zone vise à rassembler plus de 1 milliard 200 millions de consommateurs dans un bloc économique sans droit de douanes pour les marchandises qui proviennent d'un autre pays africain membre.
- Depuis le 01 janvier 2021, la ZLECAF est opérationnelle dans notre pays comme dans 33 autres Etats parties. Elle constitue aujourd'hui l'un des principaux outils de coopération qui régit les relations économiques entre les pays africains.



International
Trade
Centre



INTRODUCTION (suite)

- ❖ La mise en œuvre de cet Accord est une occasion opportune pour changer radicalement l'orientation des économies africaines, vers une transformation structurelle génératrice d'une croissance verte inclusive qui renforce les capacités industrielles, crée de la valeur ajoutée et assure des emplois de qualité.
- ❖ Dans le but de tirer le meilleur parti des opportunités qu'offre la ZLECAF, le Gouvernement s'est doté d'une stratégie de mise en œuvre cette Zone de Libre-Echange Continentale Africaine pour la période 2020-2035, élaborée suivant un processus participatif avec une implication forte de toutes les sensibilités sociales (administrations, secteur privé et société civile). Cette Stratégie ZLECAF est déclinée en dix (10) axes stratégiques desquels découle un plan d'action à opérationnaliser avec l'appui du secteur privé et des partenaires au développement.

INTRODUCTION (suite)

Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) dont la mission est d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer la politique du Gouvernement en matière de promotion et de développement du secteur des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, est considéré dès lors, comme l'un des départements ministériels clé en charge de la dynamisation de la ZLECAF dans notre pays, ceci au regard de la cible dont il a compétence et qui est l'une des plus importants maillons de la chaîne de production et de création d'entreprises et d'emplois au Cameroun.

INTRODUCTION (FIN)

- A la lumière de ce qui précède et du thème fort évocateur retenu pour le Forum régional de Yaoundé à savoir : « LE MARCHÉ CONTINENTAL, NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN AFRIQUE : *ACCROÎTRE LES EXPORTATIONS DE MANIOC D'AFRIQUE CENTRALE DANS LA ZLECAF* », les présentes assises offrent aux PME une réelle opportunité de développer une meilleure compréhension et appropriation des stratégies en cours au MINPMEESA pour favoriser l'expansion des promoteurs économiques en appelant à leur positionnement à l'échelle sur le marché continental, à la lumière des axes stratégiques contenues dans la stratégie nationale ZLECAF.

THEME DE L'EXPOSE :

- « LA PRISE EN COMPTE DES MPME DANS LA STRATEGIE DE LA ZLECAF du CAMEROUN »

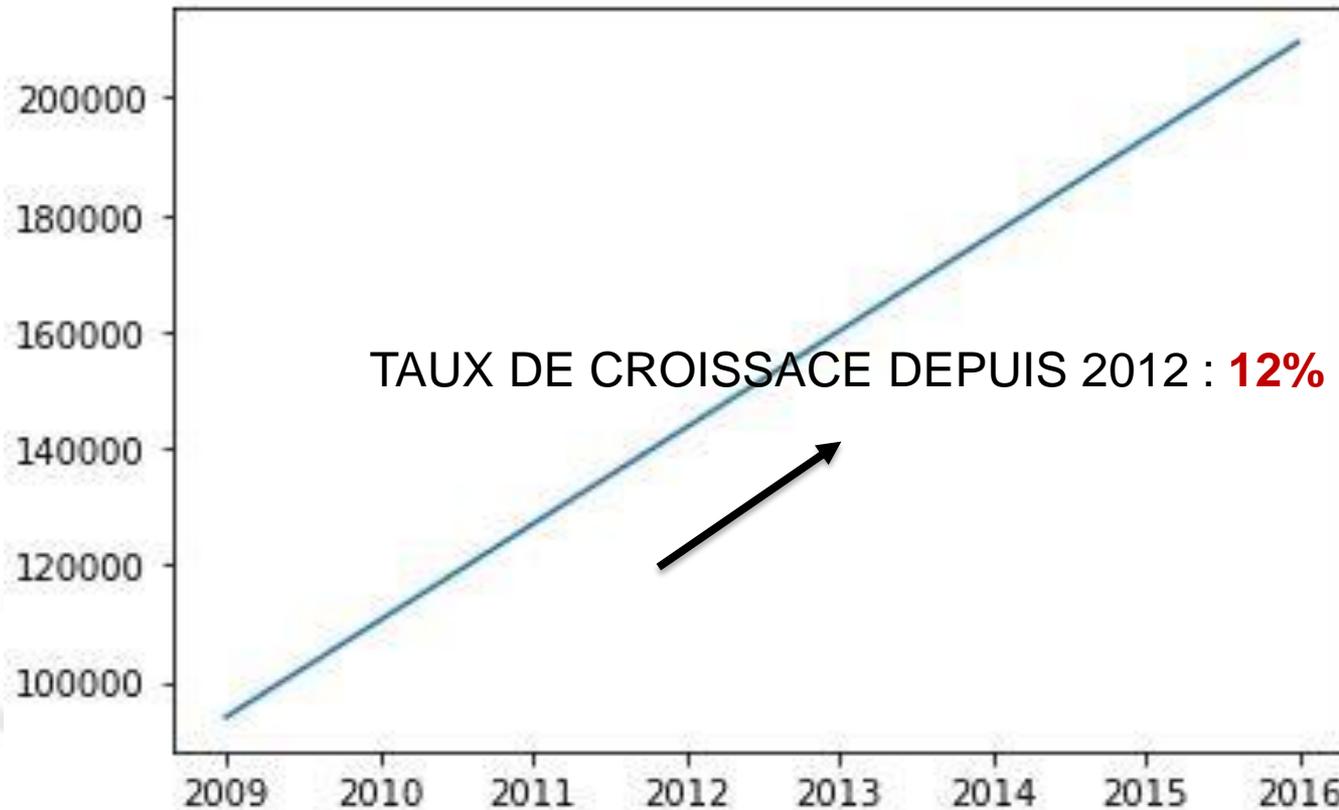
I- LES AXES STRATÉGIQUES DE LA STRATÉGIE ZLECAF AU CAMEROUN : NÉCESSITÉS ET OPPORTUNITÉS



I- LES AXES STRATÉGIQUES DE LA STRATÉGIE ZLECAF AU CAMEROUN : NÉCESSITÉS ET OPPORTUNITÉS

- Les axes stratégiques 5 et 6 occupent une place de choix dans cette stratégie en ce sens que leur mise en œuvre nécessite au préalable l'identification et la catégorisation des secteurs dits prioritaires. Ceci, en vue de permettre au Cameroun de bâtir une véritable stratégie d'amélioration de ses points de croissance et de pénétration des différents marchés d'exportation. En outre, il y a lieu d'indiquer l'extrême nécessité d'avoir des produits en quantité et en qualité qui soient compétitifs au risque de voir notre économie totalement extravertie avec la présence dans nos marchés, des produits pour la plupart issus de l'importation.
- C'est la raison pour laquelle il faut capaciter les PME qui représentent plus de 99% du tissu économique du Cameroun. Il y a lieu également d'améliorer leurs outils de production à travers la construction des unités de transformation industrielles de nos principales spéculations à fort potentiel parmi lesquelles figurent en bonne place le manioc et ses produits dérivés. Toute chose qui fera passer le pays de la dépendance des services de subsistance et non échangeables à ceux qui génèrent une plus grande valeur ajoutée et une plus grande productivité.

II- STRUCTURE DES PME AU CAMEROUN



2009 : **93 969**
2016 : **209 482**



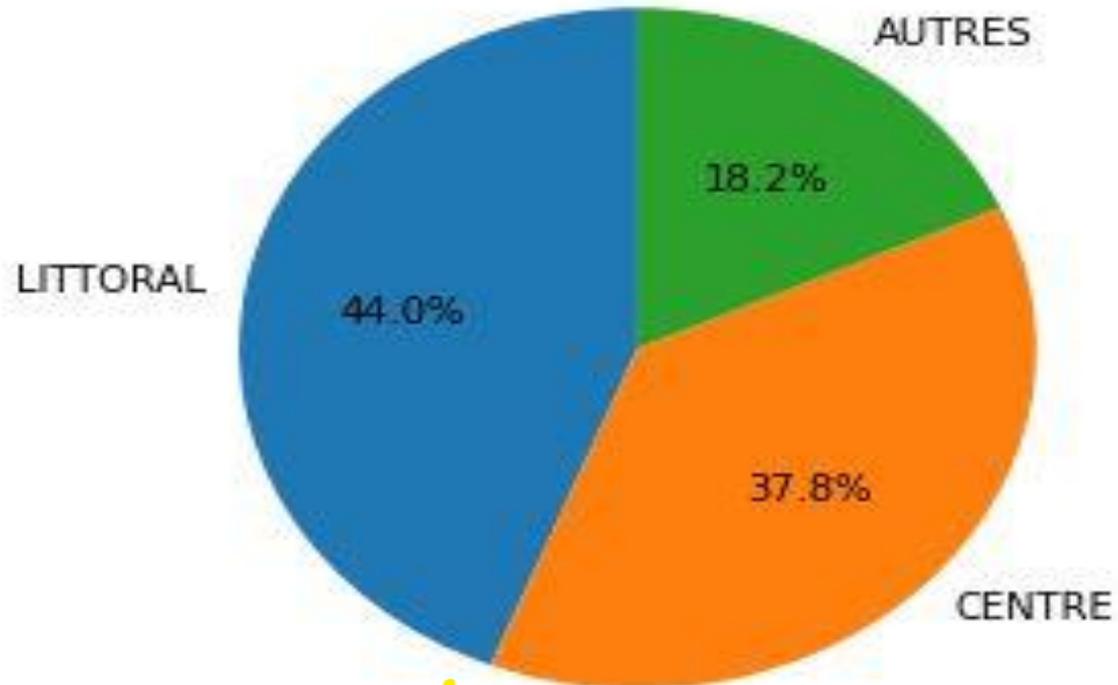
International
Trade
Centre

NOMBRE D'ENTREPRISE EN FONCTION DU TEMPS



II- STRUCTURE DES PME AU CAMEROUN

REPARTITION GEOGRAPHIQUE



International
Trade
Centre



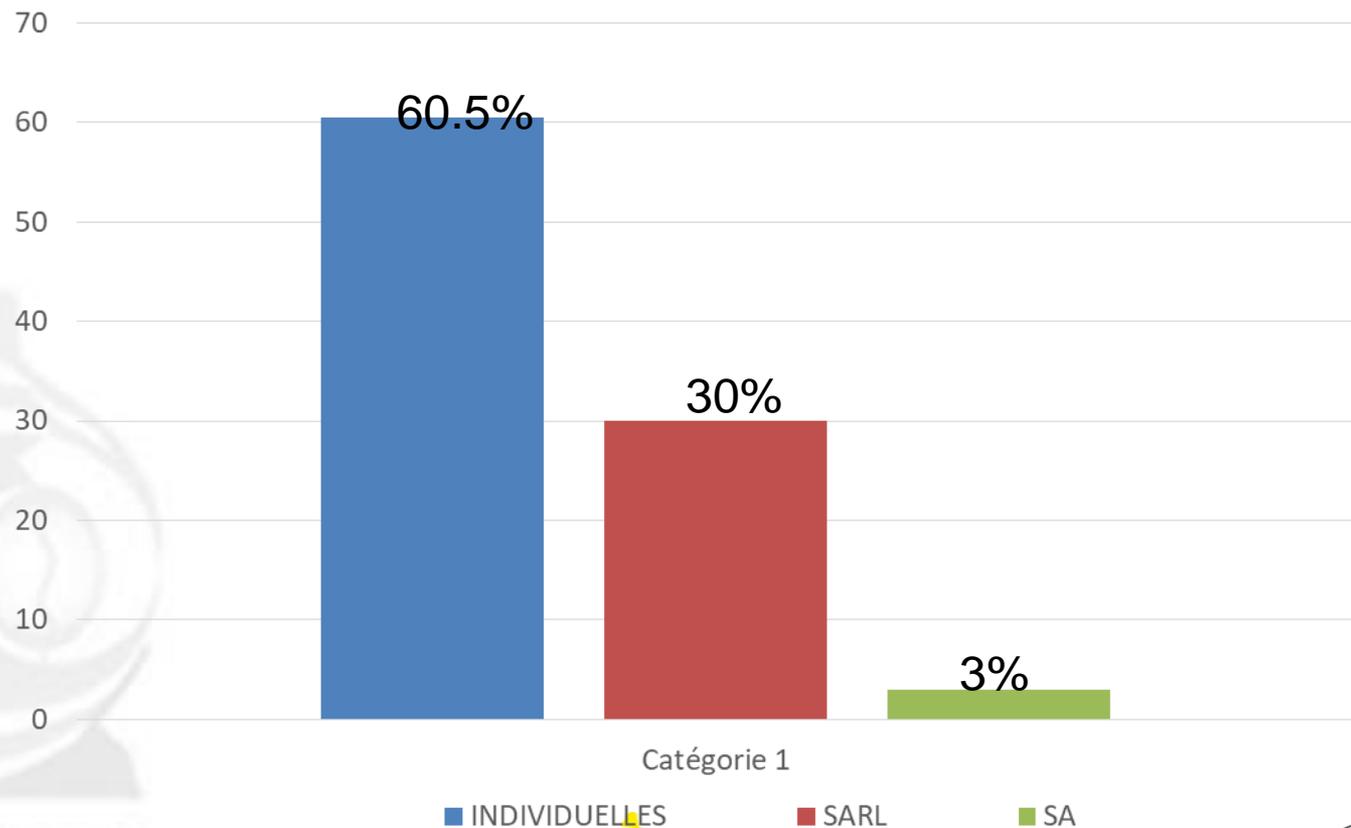
MINPMEESA



LA PRISE EN COMPTE DES MPME DANS LA STRATEGIE DE LA ZLECAF du CAMEROUN

II- STRUCTURE DES PME AU CAMEROUN (suite)

ENTREPRISES PAR FORMES JURIDIQUE

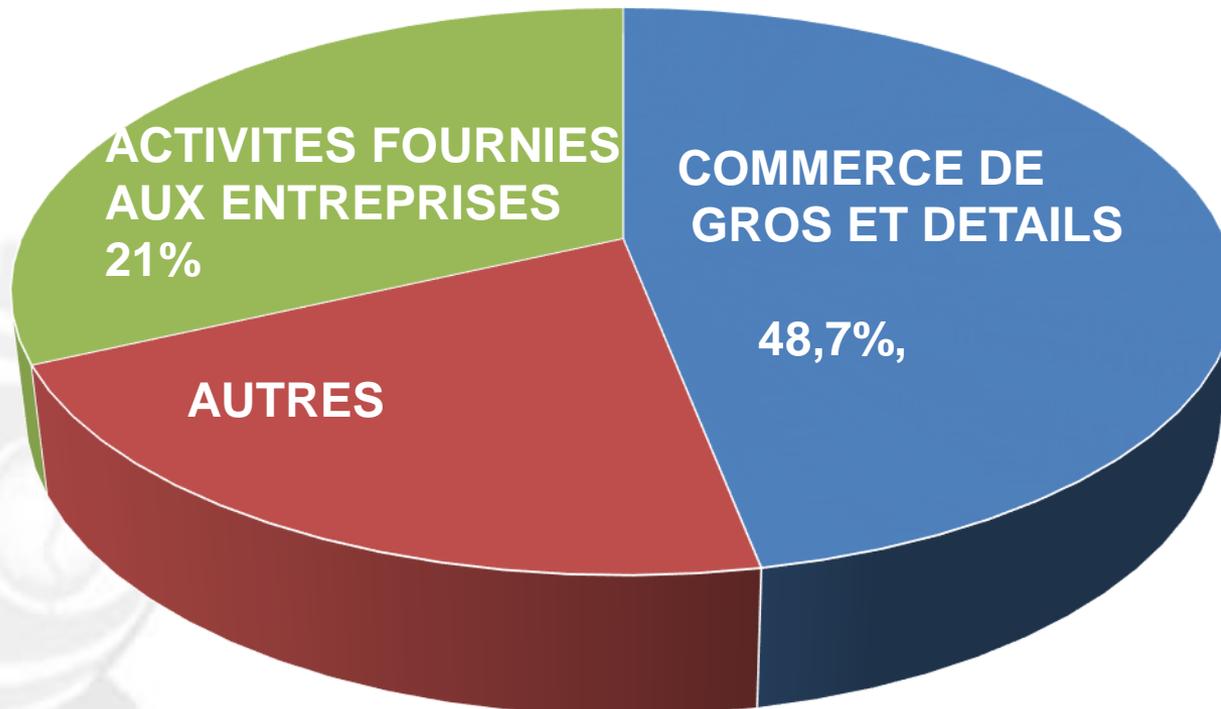


International
Trade
Centre



II- STRUCTURE DES PME AU CAMEROUN (suite)

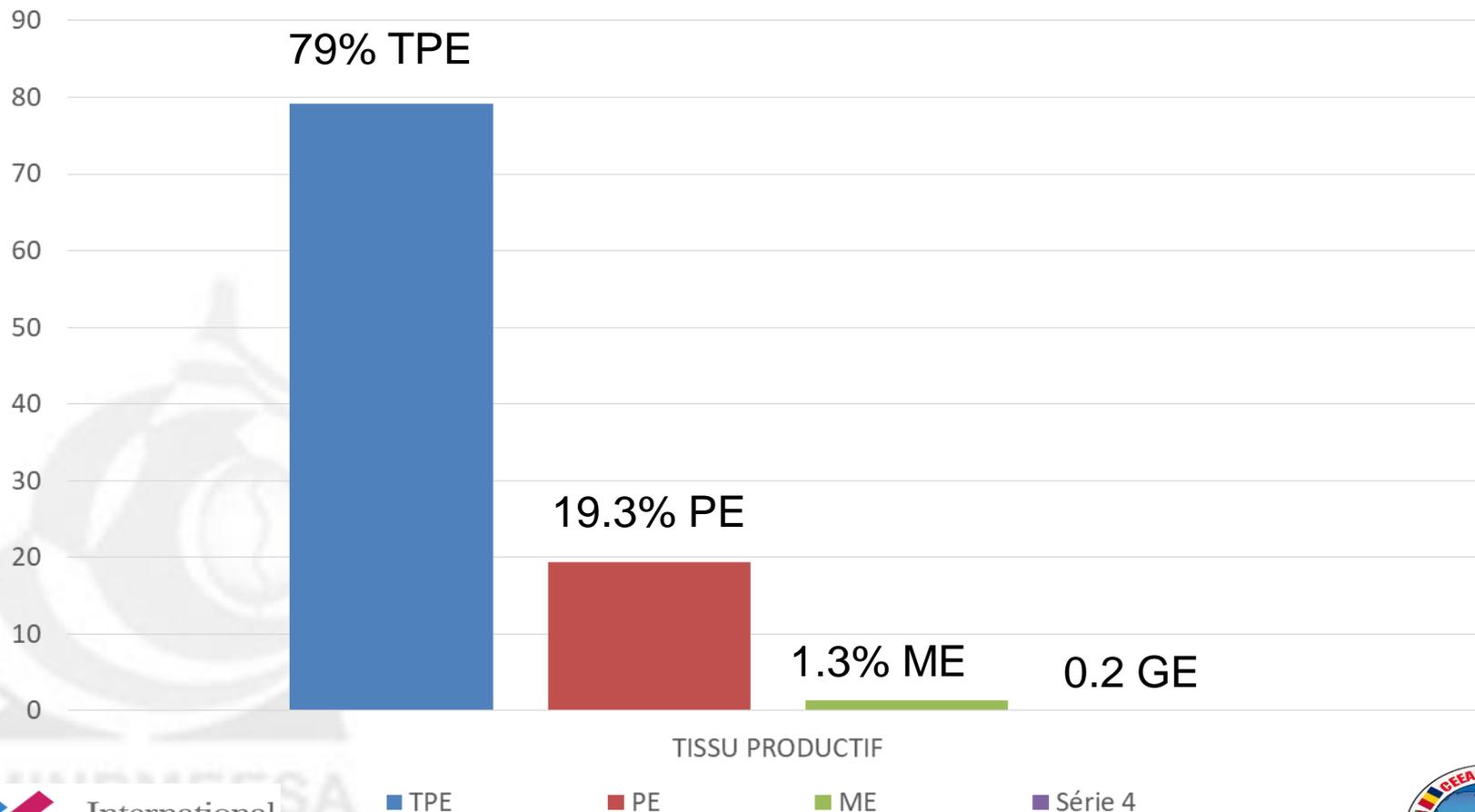
REPARTITION PAR BRANCHE D'ACTIVITER



■ « Commerce de gros et détail et réparation de véhicules ■ Activités fournies principalement aux entreprises

II- STRUCTURE DES PME AU CAMEROUN (suite)

TISSU PRODUCTIF



II- STRUCTURE DES PME AU CAMEROUN (fin)

RECAPITULATIF

TISSU ECONOMIQUE ACTIF	99%
PIB	36%
EMPLOIS	76%

La PME comme levier important pour l'atteinte des objectifs en matière de création de richesse, de réduction du chômage et du sous-emploi, mais également l'atout majeur pour la compétitivité de notre économie au regard de la diversité des activités qu'elle promeut.



III

LES OPPORTUNITES DE LA STRATEGIE NATIONALE ZLECAF POUR L'OPTIMISATION DE LA COMPETITIVITE ET DE LA PRODUCTIVITE DES PME

La transformation des modes de
production

La création des infrastructures énergétiques,
routières, maritimes, aériennes et ferroviaires

L'industrialisation écologique inclusive en
vue d'offrir la possibilité de réaliser ces
objectifs

La transformation des modes de production
l'amélioration de notre tissu économique par la
création d'entreprises viables et compétitives



LES OPPORTUNITES DE LA STRATEGIE NATIONALE ZLECAF POUR L'OPTIMISATION DE LA COMPETITIVITE ET DE LA PRODUCTIVITE DES PME

Le développement des capacités d'exportation plus agressives de nos entreprises, grâce à la mise en place des instruments juridiques et institutionnels.

Le renforcement les réformes fiscales et institutionnelles plus incitatives en matière de création d'entreprises innovantes, source de valeur ajoutée

La mise en place des incubateurs d'entreprises dans les filières porteuses de croissance

L'identification des filières porteuses en termes d'exportation dans les pays membres de la ZLECAF en apportant des accompagnements techniques et financiers



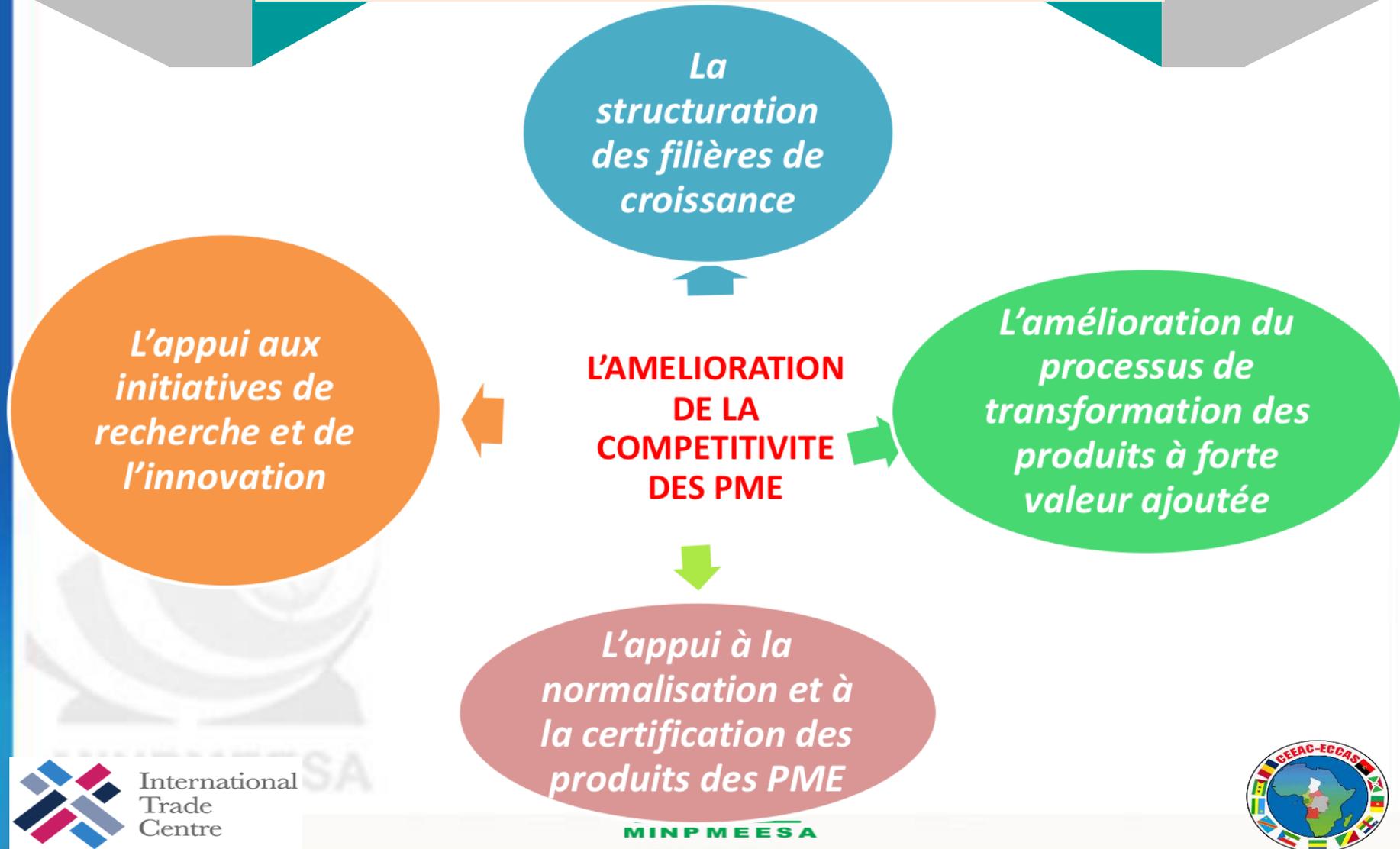
International
Trade
Centre



IV

LES STRATEGIES EN COURS AU MINPMEESA ET LEURS IMPACTS POUR RENFORCER L'ECOSYSTEME DES PME ET LEUR CONNEXION AUX CHAINES DE VALEURS REGIONALES

IV



IV

LES STRATEGIES EN COURS AU MINPMEESA ET LEURS IMPACTS POUR RENFORCER L'ECOSYSTEME DES PME ET LEUR CONNEXION AUX CHAINES DE VALEURS REGIONALES

IV

La mise en place d'un fonds de garantie d'aval et de caution



APPUI FINANCIERS

Le dispositif d'Appui à la Compétitivité du Cameroun (DACC)



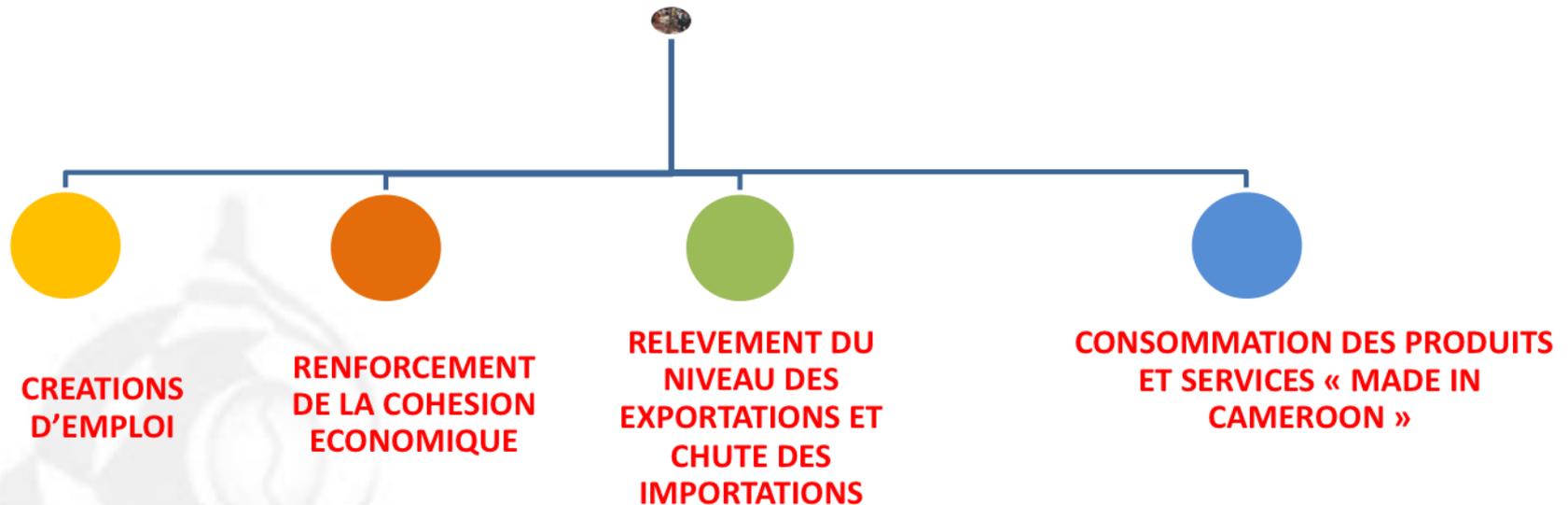
10 milliards de FCFA ont été alloués au MINEPAT dans le Compte d'Affectation Spécial (CAS-COVID 19),

IV

**LES STRATEGIES EN COURS AU MINPMEESA ET LEURS
IMPACTS POUR RENFORCER L'ECOSYSTEME DES PME ET
LEUR CONNEXION AUX CHAINES
DE VALEURS REGIONALES**

IV

**IMPACTS ATTENDUS DES
ACTIONS**



CONCLUSION

Dans cette veine, le MINPMEESA va davantage densifier les actions afin d'opérer le déclic qui amorce cette orientation.

De même, du côté de l'offre, il faut un secteur privé fort pour sa mise en œuvre. La préférence nationale ainsi que des actions immédiates doivent être amorcées, à travers une véritable synergie d'action du Partenariat Public-Privé.

Les besoins d'importation devront aussi être recadrés autour des produits strictement indispensables à la transformation et à l'économie locale. Avec cette option, les gains sont multiformes : l'emploi, la croissance, les conditions de vie des populations s'améliorent.

Ce développement endogène va consolider les exportations basées sur l'offre de produits manufacturés à forte valeur ajoutée dans le marché de la ZLECAF



**Je vous remercie de votre
bienveillante attention.**



International
Trade
Centre





International
Trade
Centre

ONE TRADE AFRICA

Empowering African MSMEs, women and youth
entrepreneurs under the AfCFTA



Aissatou DIALLO, Senior Coordinator, AfCFTA and LDCs Portfolio
Yaounde Forum, Monday 31 January 2022

Agenda 2063 – The Africa We Want

The establishment of an African Continental Free Trade Area (AfCFTA) among the 15 flagship projects of the AU



AfCFTA Objectives

What?

- Creation of a **single market for goods and services** facilitated by free movement of persons (art. 3).

How?

- **90% of tariff lines to be liberalized** and 5 priority service sectors with a view to **increase intra-African trade**

Why?

- **For an enabling business environment** addressing competition policy, intellectual property, investment and E-commerce andWomen in trade....

“ONE” TRADE AFRICA



“ONE” coherent framework that encompasses AfCFTA, REC FTAs and Africa’s trade agreements with external partners

ITC's role in operationalizing the AfCFTA

AfCFTA private sector beneficiaries

- The African Private Sector is the ultimate beneficiary of the AfCFTA
- Predominantly composed of SMEs
- Opportunity through regional/ continental value chains

ITC's mandate and unique position

- Mandated to support SMEs and connecting them to market
- Over 45% of ITC's delivery is in Sub-Saharan Africa
- Uniquely positioned through established Trade and Market Intelligence products

ITC support to AfCFTA through interventions under the ONE TRADE AFRICA programme

ITC is already supporting Africa's regional integration process with EU

On-going projects / programmes

- WACOMP
- MARKUP
- Africa Trade Observatory



Past projects / programmes

- Tripartite
- PACT
- SADC
- COMESA ICBT



Key partners: AfCFTA Secretariat, AUC, RECs, Member States, BSOs etc.

ITC's contribution to the implementation of the AfCFTA: ONE TRADE AFRICA

Approach

A **programmatic** approach

Gradual – progressive implementation (5 years duration)

Modular – a flexible customized approach based on country/region needs and request

Principles

Paris Declaration on Aid effectiveness

Alignment (with national agenda and global agenda through the SDGs)

National Ownership

Management for results

Channels

Enhancing the business environments through Public Private Dialogue with **Governments**

Via **Business support organizations** (BSOs) and **Trade promotion organizations** (TPOs)

Working directly with **Enterprises**

ONE TRADE AFRICA key client groups

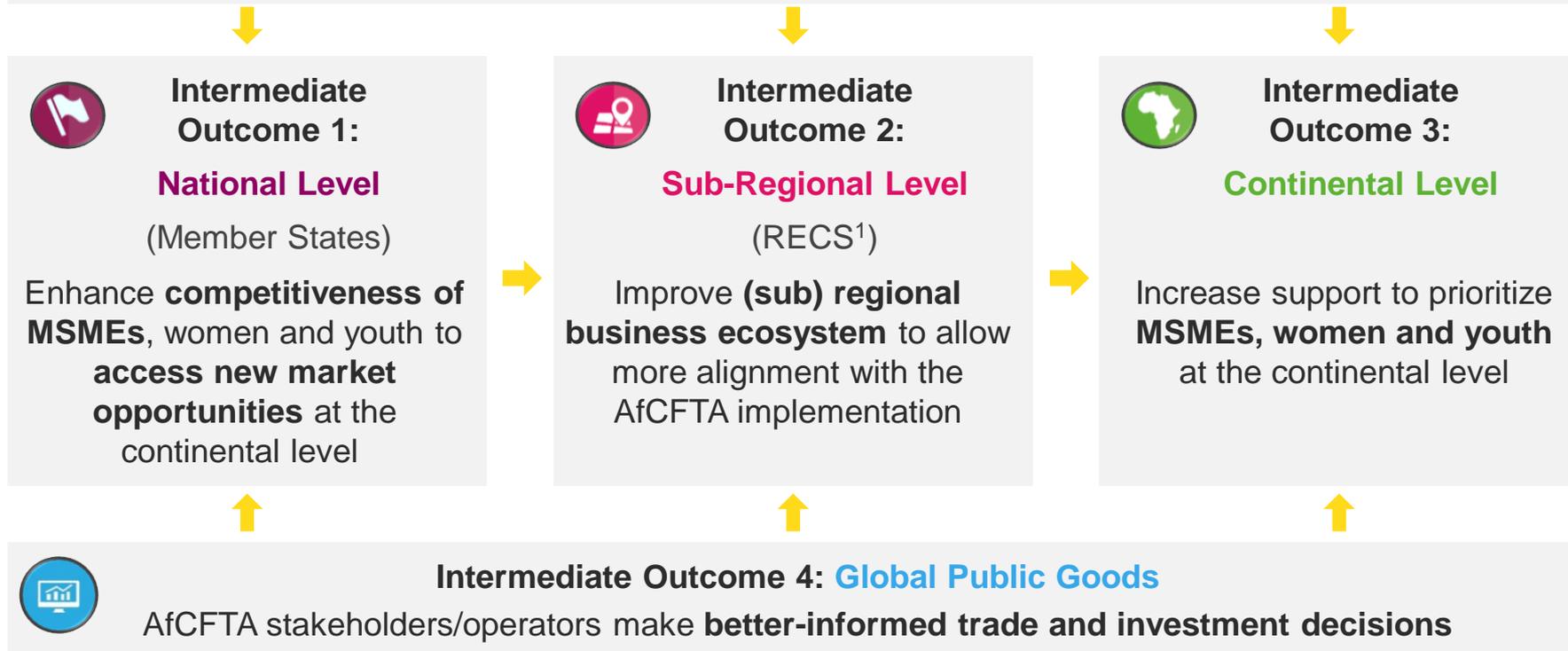
Approx. weight in OTA

	1	Entrepreneurs in the informal sector	50%
	2	Entrepreneurs in the formal sector	
	3	Business Support Organizations	30%
	4	National and regional policymakers	20%

Additionally, ONE TRADE AFRICA focuses on civil society and academia as client groups

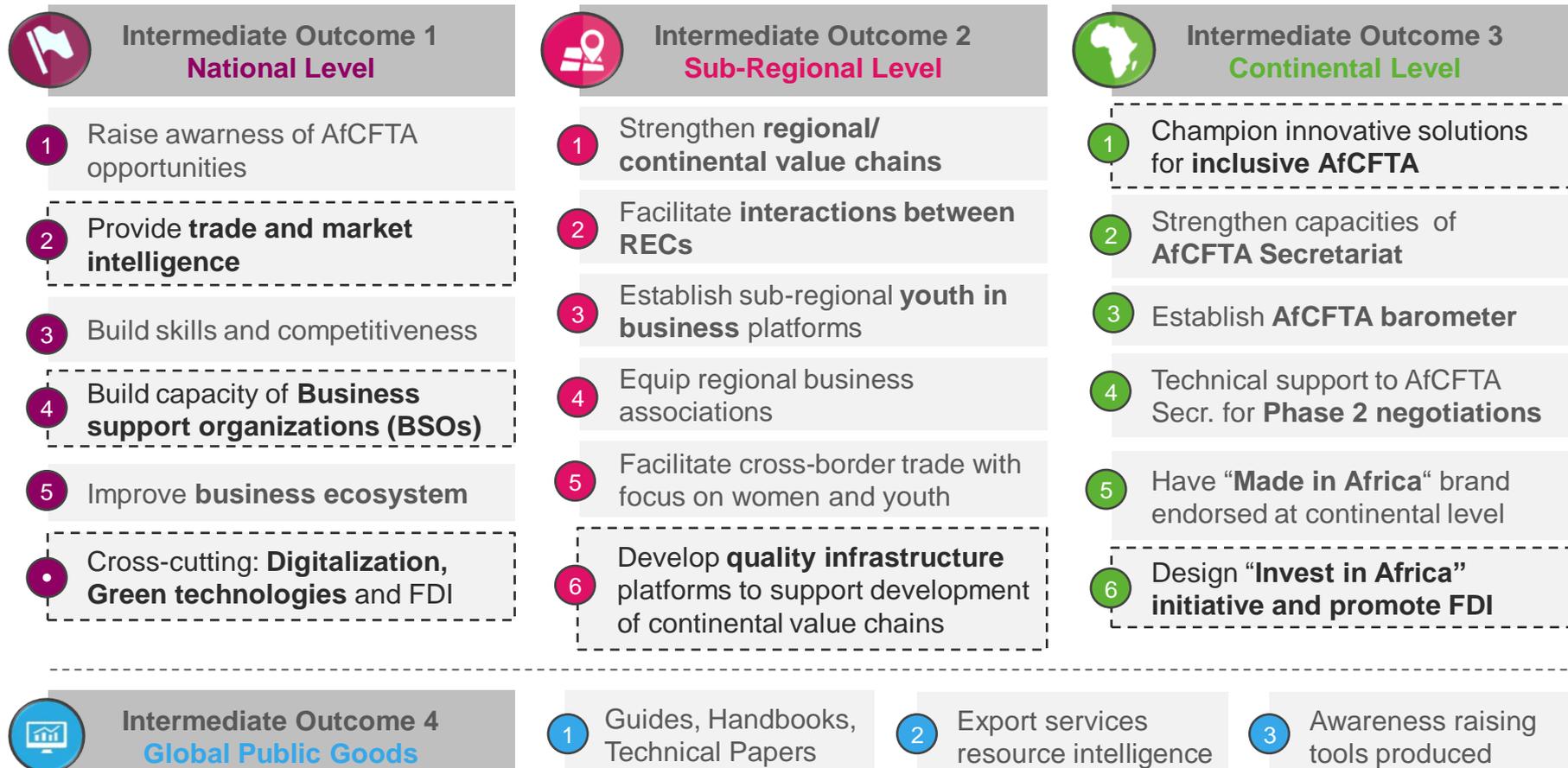
The Results Chain is structured around 4 Pillars

- **Impact:** Contribute to **improve the livelihoods for sustainable economic growth** in Africa (SDGs 1, 2, 5,6, 9, 13 and 17)
- **Outcome:** Increase the participation of MSMEs, women and youth entrepreneurs in trade at the regional/continental level



1) Regional Economic Communities

One Trade Africa's modular approach



Dialogues with:



Impact of investment under OTA pilot phase (October 2020 – December 2021)

- ❑ At least **30 countries** covered across Africa
- ❑ At least **5,000 MSMEs** and entrepreneurs trained
- ❑ At least **100 matchmaking operations** (through the 2021 IATF)
- ❑ At least **20 BSOs** engaged
- ❑ At least **2 global public goods** to be released
- ❑ An **online Resource Centre on the AfCFTA** available



Looking ahead: OTA beyond the pilot phase

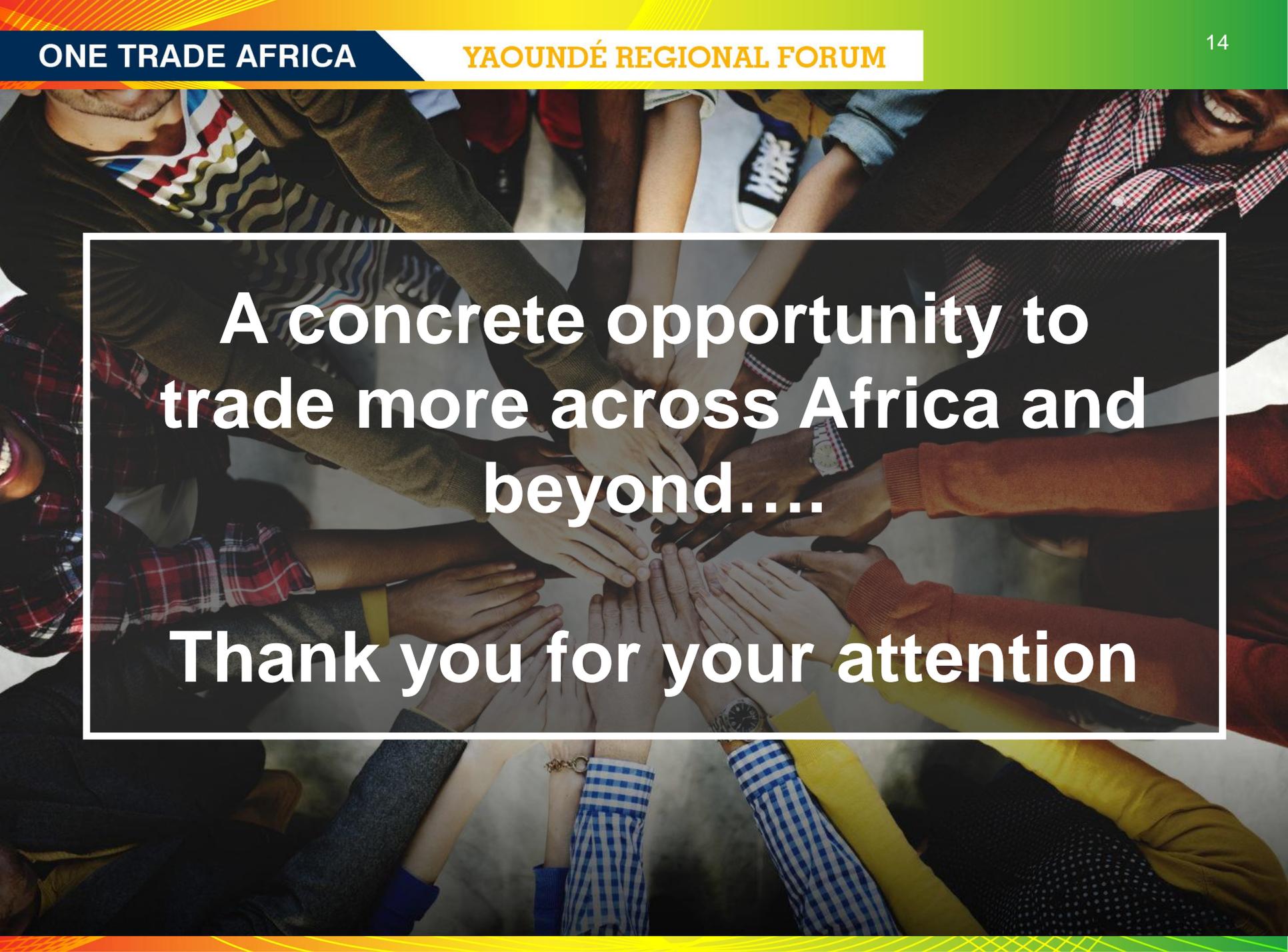
2022: Launch five-year ONE TRADE AFRICA programme

- Regional ownership to ensure maximum impact and long-term sustainability
- Demand-driven to reflect priorities of African institutions and private sector

Next step

- Design the OTA programme in close consultation with AUC, AfCFTA Secretariat, RECs, government policy makers and BSOs

WE WANT TO HEAR FROM YOU!



**A concrete opportunity to
trade more across Africa and
beyond....**

Thank you for your attention



Centre du
Commerce
International



ONE TRADE AFRICA

FORUM RÉGIONAL DE YAOUNDÉ

**Renforcement des capacités des MPME de la
filiale manioc dans la Zone de libre-échange
continentale africaine (ZLECAf)**

31 janvier - 1 février 2022 | Yaoundé, Cameroun





Parallélisme entre l'OMC et la ZLeCaf, Comprendre les politiques et règles commerciales internationales pour mieux intégrer la ZleCaf

Essai d'analyse du cadre de l'OMC à la lumière des enjeux nationaux et régionaux

M. Jutheau Déadjoufou Toussé, premier conseiller, Mission permanente du Cameroun, Genève



**I. CADRE DE NEGOCIATIONS ET D'APPLICATION DE L'ACCORD
PORTANT CREATION DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE
CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)**



Parallélisme entre l'OMC et la ZLECAf, Comprendre les politiques et règles commerciales internationales pour mieux intégrer la ZLECAf

Essai d'analyse du cadre de l'OMC à la lumière des enjeux nationaux et régionaux



Introduction

- Difficile de procéder à une analyse comparative de deux entités au regard de leur âge (1995, 2019)
- I- Des Convergences doctrinales
- La libéralisation des échanges comme moyens de renforcement économique: la théorie libérale
- Des Fonctions similaires: régler le commerce (à l'échelle internationale et régionale), être un forum de négociations (consensus building), régler les différends, suivi des politiques commerciales, favoriser la coopération internationale avec d'autres institutions et assistance technique;
- L'usage des principes similaires, Traitement Spécial et Différencié, Transparence et diffusion de l'information, NPF, TN, réciprocité etc
- ZleCaf s'inspire fortement des règles de l'OMC tout en y apportant des éléments différentiels;



ZLeCaf comme outils correctif systémique du Des Règles et leur mise en œuvre

- Que recherche les Etats Africains à travers la Zelcaf?
- Trouver un second souffle dans leur relance économique
- Corriger les dysfonctionnements systémiques des règles et leurs applications (agriculture,
- Créer un cadre normatif approprié et apporter la dimension développement peu
- Les règles de l'OMC comme cadre normes générales et supplétives de commerce régional (NPF, TN, prévisibilité....
- Cadre normatif qui parachève un processus engagé depuis 1947 (GATT) et un processus d'intégration régionale Les zones des libres échanges, régime dérogatoire au cadre général de l'OMC sous certaines conditions;
- ZleCaf comme voie alternative à l'Accord de Marrakech: pot de verre contre pot de pierre, la perte de la part dans les échanges commerciaux;
- Les blocages des négociations de l'Agenda de Développement de Doha (DDA);
- L'appel au gel des Accords commerciaux aux fins de préserver les avantages de la Zlecaf



L'impact probable des négociations actuelles et future de l'OMC sur la ZelCaf

- Accord sur la facilitations des échanges, analyser les données
- Les négociations sur les subventions à la pêche: l'enfermement potentiel des économies africaines ;
- La conclusion de l'Accord sur les marchés publics
- le budget comme élément essentiel de politique économique (fiscalité et douane sous surveillance)
- Un accord qui ouvre des services et engendre une concurrence inégale tout en généralisant des pratiques qui ont cours;
- Négociations sur l'Agriculture
- AMS, de minimis, PSH, SPS (vers un agenda de Genève)
- Négociation plurilatérales: E.commerce, MMSEs, Investment



Avoir une Voie compatible à sa Voix

- Les immenses opportunités de la ZLeCaf sont à la dimension des défis
- sortir au tant que faire se peut des sentiers battus sans vouloir toujours réinventer la roue
- La question des OTC comme éléments essentiels: les accords bilatéraux pour et renforcement des prérogatives des institutions régionales et sous-régionales (SPS, normes)
- Commercer implique se connaître: mobilité (mouvement des personnes) et intelligence économique
- Compenser les moyens par la mutualisation des ressources
- Prévenir le phénomène du syndrome polonais (perception psychologique et inégalité)
- Le rôle essentiel des acteurs privés dans un environnement concurrentiel ouvert et agressif
- Mutualiser les ressources (l'interdisciplinarité: fermier, restauration, gastronomie...)
- Travailler sur des projets promotionnels multidimensionnels (salon du manioc)
- Justiciabilité (fair and just), mesures compensatoires appropriées (cas du coton)

Conclusion: Nourrir les
poissons et préserver la
diversité



Les
solutions
sont à notre
portée

Let's make it
Happen

Je vous remercie

M. Jutheu Déadjufo Toussé, premier conseiller, Mission
permanente du Cameroun, Genève



Centre du
Commerce
International



ONE TRADE AFRICA

FORUM RÉGIONAL DE YAOUNDÉ

**Renforcement des capacités des MPME de la
à filière manioc dans la Zone de libre-échange
continentale africaine (ZLECAf)**

31 janvier - 1 février 2022 | Yaoundé, Cameroun



**FORUM REGIONAL YAOUNDE
Renforcement des capacités des
MPME de la filière Manioc dans
la Zone de Libre -Echange
Continental Africaine (ZLECAF)**

**Sous-Thème:
Approche Genre comme
Opportunités pour les femmes
Entrepreneures d'Afrique
Centrale : Cas du Cameroun**



Directrice Générale du CEFEPD (Centre Féminin pour la Promotion du Développement), Organisation dotée du Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies (ECOSOC)

Site web : www.cefepd.net
delynana2002@yahoo.fr

Présidente Exécutive Nationale du Réseau Femmes Leaders Africaines pour la Transformation de l'Afrique : Chapitre Cameroun (AWLN 237)

Ancien membre du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale sur les TIC (ANTIC)

PCA GENDER TV

Experte Consultante Internationale en Développement organisationnel, en Genre, en Entrepreneuriat Féminin et en TIC pour le Développement

Tél. (+237) 699 99 86 16. / 242 18 09 58

YAOUNDE-CAMEROUN



Introduction

Avant d'aborder les questions spécifiques liées à notre exposé, il nous paraît indispensable de donner quelques définitions aux fins d'un éclairage à une compréhension sans équivoque.

Nous nous réjouissons d'une chose, c'est de savoir que le plafond de verre fait parti des travaux aussi intéressants et pragmatiques.

La notion de «plafond de verre» désigne l'ensemble des obstacles visibles et invisibles qui empêchent les femmes ou les jeunes filles d'accéder à des positions de pouvoir et à des postes à responsabilité. Le phénomène du «plafond de verre» concerne donc une forme particulière d'inégalité entre les hommes et les femmes dans les organisations et dans les professions, celle qui concerne l'accès aux fonctions supérieures et aux postes de pouvoir

Définition des concepts

DEFINITION DE L'APPROCHE GENRE

« L'approche Genre » suppose de considérer les différentes opportunités offertes aux hommes et aux femmes, les rôles qui leur sont assignés socialement et les relations qui existent entre eux

Il s'agit des composantes fondamentales qui influent sur le processus de développement de la société et sur l'aboutissement des politiques, des programmes et des projets.

Définition des concepts

L'entreprenariat féminin

Défini comme la création et le développement d'entreprises par les femmes,

L'autonomisation de la femme peut être définie comme un processus par lequel les femmes acquièrent le pouvoir et le contrôle de leur propre vie et de leur choix; c'est la clé de la croissance économique, de la stabilité politique et de la transformation sociale;

Analyse de la situation

Au Cameroun, les femmes constituent un potentiel et une force de travail relativement importants ; plus de la moitié de la population (50,5%).

Elles assurent la quasi-totalité de la production vivrière destinée à nourrir de nombreuses populations dans les zones urbaines.

De nombreuses activités génératrices de revenus et de multiples projets réalisés par les femmes participent à l'accroissement de la richesse nationale du pays, tout en créant des emplois qui contribuent à l'épanouissement de la femme et de la famille.

Malgré ce dynamisme avéré, la situation économique de la femme reste assez précaire du fait de :

ANALYSE DE LA SITUATION

La législation peu favorable en matière de droit de propriété et de certaines pratiques culturelles discriminatoires ;

Difficultés d'accès aux mécanismes financiers classiques ;

Accès limité aux informations appropriées et aux réseaux d'entrepreneurs ;

Surcharge des tâches ménagères et des responsabilités familiales

A cet effet, de nombreuses actions sont entreprises par le Gouvernement afin de permettre aux femmes chefs d'entreprises de contribuer, à travers le financement de leurs activités, au développement du Cameroun. On peut citer:

le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEEESA) qui a un rôle prépondérant de mise en œuvre de la Politique Nationale de développement des PME et de l'entrepreneuriat de manière générale;

ANALYSE DE LA SITUATION

En plus de ce Département Ministériel, nous pouvons citer le Ministère de la Promotion de la Femmes et de la Famille (MINPROFF) dont les missions sont spécifiques à l'égard de la femme,

Plusieurs autres ministères et institutions ont également un volet entrepreneurial où les femmes ne sont pas exclues. Il s'agit du :

Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique (MINIMIDT) qui encadre les femmes dans l'exploitation minière ;

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) qui apporte des appuis techniques aux activités agricoles des femmes ;

Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) qui assiste les femmes dans l'organisation des voyages d'échanges et des exportations et importations ;

Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) qui encadre les producteurs de protéines animales et pour booster cette production

ANALYSE DE LA SITUATION

Ministère de la Forêt et de la Faune (MINFOF) qui implique les femmes dans l'exploitation forestière tout en faisant ressortir leur contribution dans la gestion durable des forêts

Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP) à travers le programme de vulgarisation des foyers améliorés ;

La Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat qui accompagne les entrepreneurs dans leur mission ;

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à l'instar du BIT

En effet, pour les femmes exerçant dans le secteur tant formel qu'informel, en zone rurale, qu'urbaine, la création et le développement des entreprises est une manière efficace de réaliser leur autonomie.

Elles contribuent ainsi à la réduction des inégalités de genre

DEFIS ET OPPORTUNITES DANS LA ZONE DE LIBRE ECHANGE CONTINENTALE (ZLECAF)

Les inégalités femmes-hommes sont apparentes à tous les niveaux des chaînes de valeur agricoles, ce qui affecte la manière dont les femmes peuvent s'engager dans le commerce formel et opérer dans le nouveau marché ouvert dans le cadre de la ZLECAF.

De plus, les rôles traditionnels liés au genre, qui contraignent souvent les femmes à fournir des soins et à s'occuper du ménage sans être rémunérées, expliquent leur manque d'accès au capital et constituent des obstacles à la libre circulation et au contrôle des actifs et des revenus au sein des ménages.

DEFIS ET OPPORTUNITES DANS LA ZONE DE LIBRE ECHANGE CONTINENTALE (ZLECAF)

1- Défis liés aux Inégalités structurelles entre les femmes et les hommes dans l'agriculture et le commerce

Les disparités femmes-hommes dans l'agriculture peuvent exacerber dans la transition vers des marchés formels:

La participation aux activités productives agricoles révèle des inégalités entre les femmes et les hommes dans plusieurs domaines tels que l'accès à la terre, la propriété du bétail, l'accès aux services de vulgarisation, les intrants, la technologie liée à la production et la protection sociale

Les faibles niveaux d'alphabétisation des femmes limitent leur capacité à s'engager sur les marchés formels régionaux et transfrontières.

Le manque de compétences, d'éducation et de formation oblige les commerçants à se lancer dans le commerce informel pour gagner leur vie

DEFIS ET OPPORTUNITES DANS LA ZONE DE LIBRE ECHANGE CONTINENTALE (ZLECAF

2. Défis liés aux marchés et aux services financiers

Absence de systèmes d'information sur les marchés:

Des infrastructures de marché médiocre, en particulier des systèmes d'information commerciale peu fiables, entraînent de fortes fluctuations des prix et des goulets d'étranglement dans la distribution, ce qui peut souvent conduire à des pénuries alimentaires dans une région et à des excédents dans une autre.

Un système d'information sur les marchés plus robuste et plus facilement accessible peut mieux aider les femmes commerçantes transfrontières informelles, les petits exploitants agricoles et les transformateurs à se lancer sur le marché formel.

Ces défis s'aggravent pour les agricultrices, les transformatrices, les commerçantes et les propriétaires de MPME alors qu'elles veulent saisir les opportunités économiques créées par le marché de la ZLECAF

DEFIS ET OPPORTUNITES DANS LA ZONE DE LIBRE ECHANGE CONTINENTALE (ZLECAF

3. Défis liés à la distribution

Les coûts de transport peuvent avoir un impact disproportionné sur les femmes: Les obstacles non tarifaires telles que les coûts de transport représentent souvent 50 à 60 pour cent des coûts de commercialisation. Les barrages routiers peuvent également augmenter les coûts de transport. .

Citons les procédures de sécurité aux postes frontières, qui sont extrêmement longues et fastidieuses et limitent la liberté de mouvement des personnes engagées dans le commerce.

Des marchés plus accessibles aux femmes et conçus en tenant compte de la sécurité et de la protection des celles-ci peuvent résoudre certains de ces problèmes (heures de travail, éclairage, toilettes, etc.).

Corruption et risque de violence sexiste et de harcèlement à la frontière:

QUELQUES OPPORTUNITÉS DANS LA ZONE DE LIBRE ECHANGE CONTINENTALE

L'accès aux financements, notamment les crédits ;

L'accès à l'information et à la formation ;

Le renforcement en capacités de gestion ;

Le renforcement de la qualité des produits ;

La nécessité de mutualiser les réseaux d'acteurs ;

Des solutions pour la barrière linguistique ;

Des solutions pour les contraintes rencontrées dans les services douaniers.

AUTRE OPPORTUNITE

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Parlant des TIC, on pourrait dire que les femmes sont les premières victimes du fossé numérique ou la fracture du numérique du genre, Il s'agit des disparités d'accès et de contrôle des hommes et des femmes sur les **TIC**), leurs contenus et les compétences permettant de les utiliser.

Le commerce électronique et les technologies numériques sont inclus dans la **ZLECAF**

Le commerce électronique peut être sommairement défini comme l'ensemble des échanges numérisés, liés à des activités commerciales, entre entreprises, consommateurs ou entre entreprises et administrations ;

Les moyens ou modes de transmission utilisés peuvent être divers : téléphone, télévision, réseaux informatiques, Internet... Leur caractéristique commune est de traiter de l'information numérisée incluant données, texte, son et images

Le commerce électronique couvre, à la fois, les échanges d'information et les transactions concernant des produits, équipements ou biens de consommation courante et des services.

QUELQUES ENJEUX DU E-COMMERCE

Les TIC en général et le commerce électronique en particulier peuvent :

- Favoriser un meilleur accès et contrôle des marchés locaux et internationaux par les femmes productrices et commerçantes;
- Favoriser les possibilités de travail et autres emplois rémunérateurs ne nécessitant pas une présence physique et permettant ainsi aux femmes de combiner tâches traditionnelles domestiques et activités professionnelles;
- Promouvoir la diffusion de l'information
- Augmenter le potentiel de mobilisation pour la promotion du statut des femmes et le bien être de la société;
- Vaincre l'isolement des femmes, en leur donnant une voix;
- Faciliter l'activité professionnelle des femmes au quotidien;

Guider un réel désir d'autonomie et d'accomplissement professionnel, des femmes tout en souhaitant préserver leur vie de famille

Procurer une liberté totale dans la gestion de leur temps,

Quelques Conseils pour une utilisation plus sûr et plus responsable de l'Internet

Réfléchir avant de publier : Votre activité sur Internet aujourd'hui peut influencer votre vie dans 5, 15 ou 25 ans. Publier des infos ou des images sur Internet, c'est comme les montrer au monde entier. Attention à ce que tu mets en ligne. **Pense à ta e-réputation !**

- **Se poser les mêmes questions que celles que vous vous poseriez dans la « vraie vie »** lors de la diffusion de données personnelles sur Internet. Dites vous à chaque fois que vous êtes dans un marché

Sur le web adopte le réflexe responsable ! N'oublies pas de lire les conditions générales d'utilisation ou les règlements communautaires des sites que tu fréquentes. Même si il y a plus drôle à lire, cela t'évitera bien des soucis

Modérer vos propos lorsque vous intervenez sur les blogs, forums, les « murs Facebook », les « tweets » wassap.....etc

Quelques Conseils pour une utilisation plus sûr et plus responsable de l'Internet (suite)

N'oublies jamais que tout ce que tu peux lire sur Internet n'est pas synonyme de vérité, évites les « copier-coller » et pense à citer tes sources, surtout à rechercher la véracité de l'information

- **Eviter de publier des photos qui pourraient se révéler gênantes.**

Exemple : vous avez choisi de partager une de vos photos avec un de vos amis. Que se passera-t-il si demain cette personne n'est plus votre ami et s'amuse à diffuser cette photo? (un ami d'aujourd'hui n'est pas forcément un ami de demain).

- **Ne pas publier sur Internet des contenus sur autrui qui pourraient lui nuire** :

toujours vous demander comment vous réagiriez si on faisait la même chose pour vous ; ne vous amusez pas à créer un compte sur un réseau social à la place d'une autre personne, limitez la publication d'album photos ou de vidéos et soyez vigilant sur le marquage de photos.....etc

RECOMMANDATIONS

Que la ZLECAF puisse offrir de meilleures opportunités aux femmes et aux jeunes engagées dans le commerce transfrontalier.

Permettre aux femmes productrices d'avoir un accès adéquat au soutien technique pour stabiliser leur production, afin de participer aux marchés formels.

Favoriser la production des données sociales désagrégées par sexe dans le domaine du commerce transfrontalier

Favoriser la formation et l'information continues pour permettre aux femmes entrepreneures de saisir les opportunités qu'offre ce marché continental,

RECOMMANDATIONS (suite)

Former les femmes à gagner confiance en elles-mêmes

Faire connaître au public des femmes entrepreneurs qui ont réussi dans le domaine entrepreneurial et qui pourraient servir de modèles à d'autres femmes ;

Améliorer l'accès des femmes aux technologies de l'information et de la Communication

Créer des réseaux et assurer une coordination appropriée entre les acteurs (productrices agricoles , Transformatrices, commerçantes, entrepreneures, opérateurs économiques institutions financières, autorités politiques et Administratives, les transporteurs et les acheteurs)

Créer une Agence Nationale de promotion de l'Entrepreneuriat Féminin.

Conclusion

Il est indéniable que les femmes entrepreneures reconnaissent l'importance des TIC comme partie intégrante de la ZLECAF et en tant qu'outil de développement socio-économique dans la vie de la communauté, même si elles ne l'utilisent pas avec toutes les potentialités.

Ces dernières contribuent énormément au développement économique de la société et il serait avantageux de mettre à leur disposition des outils matériels, financiers et même juridiques, histoire d'aboutir à leur autonomisation.

Aujourd'hui, il s'agit pour les femmes de ne pas rater ce nouveau rendez vous avec l'Histoire des **TIC**. Les femmes en général doivent trouver les bons raccourcis pour rattraper les retards.

Conclusion (suite)

Investir dans l'autonomisation économique des femmes est la voie la plus sûre vers l'égalité des sexes,

Car, il est certain que la mobilisation des femmes ne suffit pas, elle doit être accompagnée par la volonté politique des décideurs, le but n'est pas seulement de revendiquer mais aussi de convaincre les décideurs. Une société construite avec les femmes est une société équilibrée qui profite aussi aux hommes ;

Une société construite dans l'harmonie des rapports hommes/femmes ne peut que garantir un développement durable et humain au vrai sens du mot et garantir surtout l'émergence d'une vraie démocratie, la démocratie paritaire, et pourquoi pas la démocratie genre !



JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION

ONE TRADE AFRICA

FORUM RÉGIONAL DE YAOUNDÉ

Renforcement des capacités des MPME de l
a filière manioc dans la Zone de libre-échange
continentale africaine (ZLECAf)

31 janvier - 1 février 2022 | Yaoundé, Cameroun





EXPERIENCE DE LA DYNAMIQUE DE
MAGNANG SUR L'EXPORTATION DU POISSON
SALE PRIORITAIREMENT AU CONGO
BRAZZAVILLE

La promotrice

Chers tous et chers toutes, je suis une promotrice de nationalité Gabonaise. J'ai été formée à l'Institut Panafricain de Développement basé à Douala de 1997 à 2000. Ma structure fais dans la transformation du manioc et du poisson depuis Lambaréné où est situé notre siège social.

Adulte majeur , je crois au potentiel de l'Afrique , pour avoir sillonné de nombreux pays .





Introduction

Cette coopérative a été créée en 2015 , par la volonté d'une dame inspirée de celle qu'elle a appris des expériences tout au long de son parcours .

La structure fonctionne avec deux ateliers à savoir :

- La transformation du manioc
- La transformation du poisson

Dans le cadre de ce Forum , notre premier axe d'information porte sur le partage d'expérience sur le poisson qui nous a permit de vivre l'expérience de l'exportation vers un pays de la sous région , en l'occurrence le Congo – Brazzaville .

Nous transformons le poisson en fumé et en salé .

C'est sur la forme salé que nous pourrons parler également du Label Gabon , car pêcher dans les eaux gabonaises , transformés sur le territoire gabonais , avant d'être exporté vers les autres pays .



I / Présentation

La Dynamique de Magnang est une coopérative , qui a son siège social dans la Province du Moyen –Ogooué , plus précisément dans la ville de Lambaréné . Elle compte à ce jour près de 80 membres (hommes / 20, femmes / 40 , jeunes / 20) . L'objectif principal étant la lutte contre la pauvreté , la transversalité de la dimension genre permet de tenir compte de tous et de toutes .





Transformation du poisson par fumage



Fumage





FABRICATION DES CLAIES DE FUMAGE





LE FUMOIR CHORKOR ET CLAIES





Notre expérience dans l'exportation du poisson

Notre association a une unité de transformation du poisson en salé et fumé .

S'agissant du salé , nous transformons prioritairement le sans nom , pêcher dans les eaux fluviales et lacustres de la Province du Moyen – Ogooué au centre du Gabon .

La capitale administrative Lambaréné à 385 KM de Libreville , abrite le célèbre Hôpital International du Dr Albert SCHWEITZER , construit par cet Alsacien en 1913 .



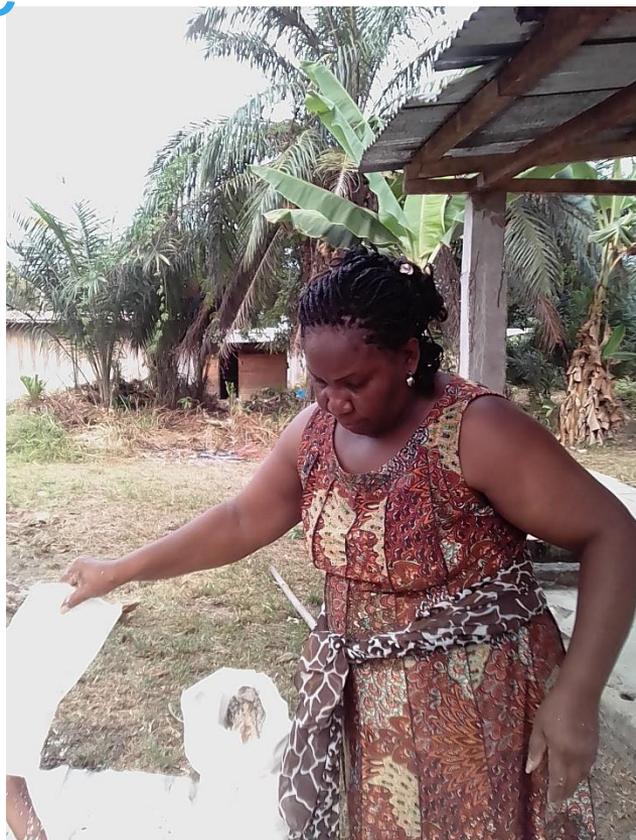
L'activité de pêche , est très intense du mois de mai au mois de septembre

Elle offre à la filière pêche d'être très active avec des opportunités d'exportation des poissons transformés , salé et fumé , vers les pays frontaliers , Congo Brazzaville , Guinée Equatoriale et bien sur le Cameroun .

La dynamique de Magnang profite de cette période pour se lancer dans la salaison d'une variété très appréciée au Congo Brazzaville et qui attire de plus en plus des commerçants de la sous région .



Formation à la salaison par la Promotrice





Un des membres en pleine activité



REGROUPEMENT DE LA PRODUCTION du POISSON SALE



SECHAGE DU POISSON





Toujours dans notre atelier séchage





Difficultés dans l'exportation

Elles sont à tous les niveaux de la chaîne (production , transformation /conservation , commercialisation) , mais pour cet échange , nous :

- National
- Intra frontalier (Gabon – Congo)



Difficultés au niveau national

La pêche est l'une des activités de référence de cette province traversée par le fleuve Ogooué .

Elle permet à de nombreux compatriotes de subvenir aux besoins de leurs familles à travers la vente du poisson frais , fumé ou salé .

Depuis une dizaine d'années , elle a attiré d'autres ressortissants des autres pays frontaliers prioritairement du Congo Brazzaville et du Cameroun et intensifier ainsi le commerce transfrontalier .

Nous allons vous parler de l'exportation en direction du Congo –Brazzaville que nous avons déjà expérimenté .

Le premier combat est celui de l'approvisionnement du poisson en quantité suffisante auprès des pêcheurs . Les marieurs de tout bord dictent leurs lois , par le phénomène de la confiscation des pirogues et des sous traitants. Sur le plan national , la sortie des marchandises de la province du Moyen Ogooué est conditionnée par le paiement des taxes au conseil municipal et au conseil départemental . .

La valorisation de la chaîne des valeurs manioc sera à n'en point douter le défi majeur de la mise en œuvre de la ZLECAF , ses potentialités étant des opportunités en vue de la résilience de nombreuses populations .



Le maillon transformation

Après le volet écaillage aux mains des élèves et autres étudiants , l'étape du salage est organisée dans un réseaux qui par de l'intrants principal qui est le sel , secteur détenu en majorité par nos frères et sœurs du Cameroun .

Le séchage est fait à ciel ouvert in situ, à l'exception des structures telles que la notre qui dispose d'un espace aménagé pour le séchage et le stockage .



Le maillon conditionnement

Nous en parlons car les leçons tirés des pratiques doivent aider les agripreneurs du secteur poisson .

En effet , les commerçants ont mis en place un système de conditionnement depuis le territoire gabonais , dans des sacs en jute imprimés au Congo . Certainement une pratique informelle pour contourner les exigences douanières . Cette pratique des commerçants , a donné aux conseil municipal de la commune de Lambaréné et au conseil départemental de l'Ogooué et des Lacs l'occasion d'exiger des taxes conformément aux textes en vigueur , sources d'incompréhensions entre les commerçants et les autorités locales .

Propositions = Harmonisation des lois nationales aux dispositions de la ZLECAF à tous les niveaux des maillons des chaines de valeurs .

Traduction en langue vernaculaire des dispositions de la ZLECAF .



Passage à la frontière

A la frontière le passage des marchandises est soumis aux rituel formel et à celui dit informel , aux mains des transporteurs dont la plupart sont des << habitués de la ligne >> .

Les étapes de déclaration , fouille et vérification , sont entre leurs mains en étant les interface d'avec les agents (gendarmerie , militaires , douaniers , commerce , etc) .

Mais de façon générale l'entrée au Congo se fait par le corridor Ndendé-Doussala.



La commercialisation au Marché

La vente au marché obéit à des règles établies par les nationaux auxquelles il faut se conformer pour pouvoir écouler sa marchandise .

- Location d'un espace de stockage (box) ;
- Canalisation des déchargements (sécurité et manutention) ;
- Location des services vendeurs locaux (facilité linguistique) ;
- Paiement des taxes municipales

Conclusion

Cette modeste contribution sur notre expérience dans l'exportation au niveau sous régional est brève pour laisser place aux échanges

Notre atelier recevant de la visite



ONE TRADE AFRICA

Empowering African Businesses



JE VOUS REMERCIE



Centre du
Commerce
International



ONE TRADE AFRICA

FORUM RÉGIONAL DE YAOUNDÉ

**Renforcement des capacités des MPME de la
à filière manioc dans la Zone de libre-échange
continentale africaine (ZLECAf)**

31 janvier - 1 février 2022 | Yaoundé, Cameroun





ETAT DES LIEUX , PREPARATION, CERTIFICATION, NORMES ET QUALITE

PRESENTE PAR :

ALAIN MICHEL MBAMBA, Chef de Cellule de la Coopération et
de la Prospective / ANOR, Point Focal National des Obstacles
techniques au Commerce

Objectif de la présentation

Faire un état des lieux et Comprendre les enjeux de la normalisation et de la qualité dans la mise en oeuvre de la ZLECAF

Plan de l'exposé

1. INTRODUCTION

2. ETAT DES LIEUX DE LA NORMALISATION ET DE LA QUALITE EN AFRIQUE CENTRALE

3. SITUATION DES ÉCHANGES DE LA CEEAC DANS LE CADRE DE LA ZLECAF

4. SITUATION DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ DES PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE

CONCLUSION

1. Introduction

- La mise en oeuvre de la ZLECAf va déboucher sur une nouvelle configuration du marché africain qui constitue un nouveau champ d'opportunités pour tous les acteurs socioéconomiques du continent
- l'Accord vise à promouvoir l'industrialisation du continent et l'insertion des économies africaines dans les chaînes de valeurs mondiales, cela induit un haut niveau de satisfaction des exigences des marchés
- les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf ont officiellement débuté le 1er janvier 2021
- le Cameroun a négocié l'Accord ZLECAf en tant que PMA (90% des lignes tarifaires doivent être libéralisées dans un délai de 10 ans)
- Les annexes 6 et 7 de l'Accord indiquent en détail les engagements pris par les États parties de faciliter le commerce grâce à la coopération dans des domaines liés aux obstacles techniques au commerce ainsi qu'aux mesures sanitaires et phytosanitaires
- Dans le but de mieux contribuer à la fluidité des échanges intra-africains, la ZLECAf s'appuie sur les CER (SADC, CEDEAO, UMA, CEEAC, COMESA, CAE)



Clarification conceptuelle

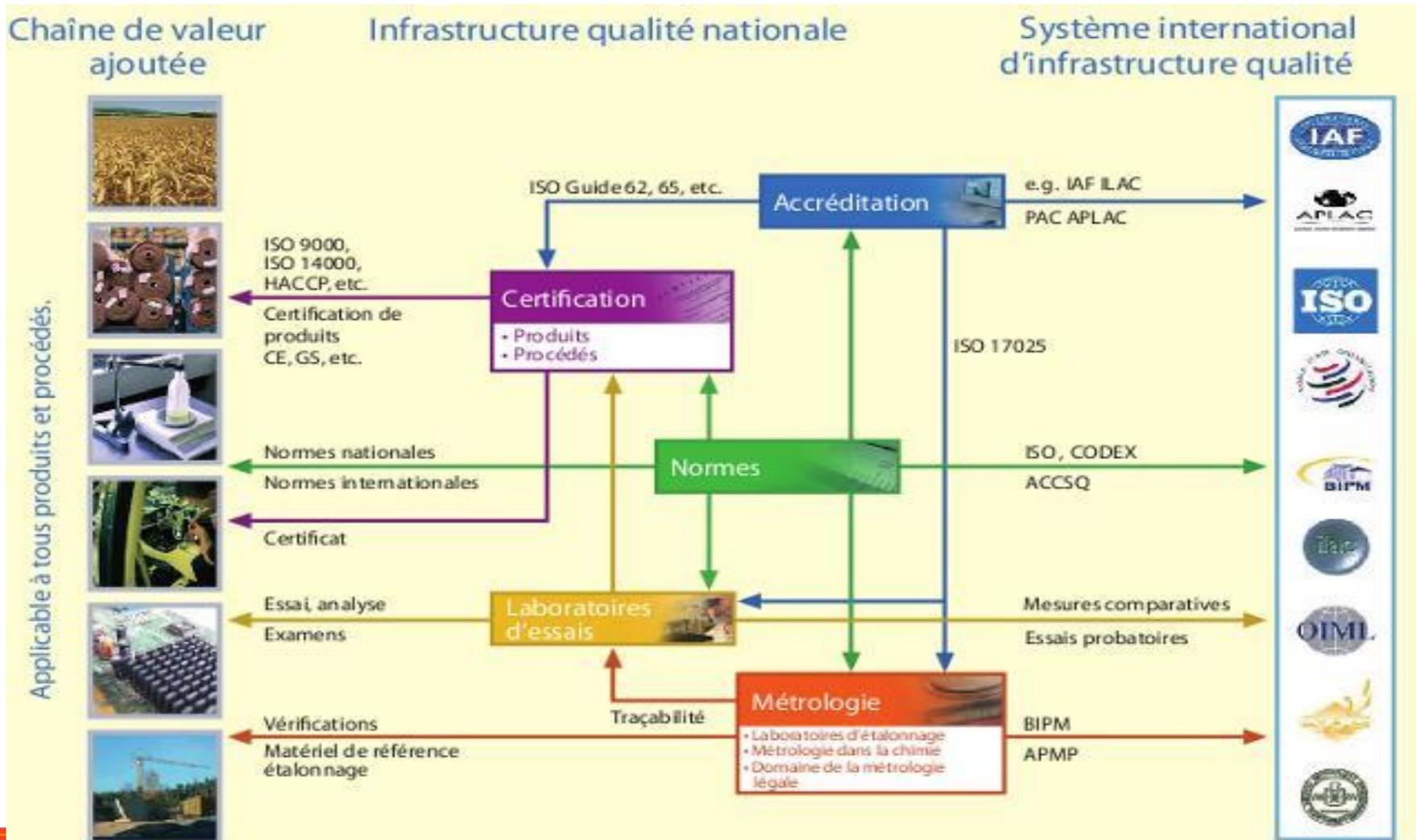
normalisation: une activité propre à établir, face à des problèmes réels ou potentiels, des dispositions destinées à un usage commun et répété, visant à l'obtention du degré optimal d'ordre dans un contexte donné. Ces dispositions sont consignées dans des documents de référence appelés normes.

Evaluation de la Conformité: la démonstration que des exigences spécifiées relatives à un produit, processus, système, personne ou organisme sont respectées.

qualité: "L'aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences".

infrastructure qualité: Réseau cohérent que forment la normalisation, la métrologie et les services d'évaluation de la conformité.

Aperçu d'un système d'infrastructure qualité



Graphique : Aperçu de l'infrastructure nationale de la qualité.

LE SYSTÈME AFRICAIN D'INFRASTRUCTURE QUALITE

système africain d'infrastructure qualité

PAQI

ARSO

AFSEC

AFRAC

AFRIMETS

Système d'infrastructure qualité d'Afrique centrale

Conseil Régional de la Qualité de l'Afrique Centrale (CRQ)

CEMACNORM

CEMAC MET

CEMACRT

CEMACAC

2. ETAT DES LIEUX DE LA NORMALISATION ET DE LA QUALITE EN AFRIQUE CENTRALE

2.1. COMMERCE DANS LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES AFRICAINES

PIB des communautés économiques régionales (milliards de dollars des États- Unis, en prix courants)

	2000	2005	2010	2015	Moyenne (2016–2018)	Part en % du PIB total de l'Afrique (moyenne 2016–2018)
UMA	154,68	247,33	377,59	343,00	349,49	15,5
COMESA	202,15	223,53	478,36	643,68	625,74	27,8
CAE	31,69	48,38	99,40	159,03	171,31	7,6
CEEAC*	52,54	102,57	194,82	245,37	257,01	11,4
CEDEAO	108,71	244,89	487,30	664,60	569,83	25,3
SADC	213,49	383,81	613,03	635,96	450,52	20,0

2.1. COMMERCE DANS LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES AFRICAINES

Parts du commerce intra-africain et intracommunautaire, moyenne 2016–2018

	Exportations destination l'Afrique (% exportations totales)	à destination intracommunautaire (% exportations destination l'Afrique)	Importations provenance l'Afrique (% importations totales)	en provenance intracommunautaire (% importations provenance l'Afrique)
UMA	5,5	47,8	4,2	48,7
COMESA	19,2	43	13,6	36,2
CAE	38,8	46,2	14,4	44,6
CEEAC *	9,9	44,1	19,2	15
CEDEAO	17,2	59,8	11,4	64,8
SADC	23,2	88,6	23,2	86,4
Moyenne	18,96	54,91	14,33	49,28

2.2. NORMES DE QUALITÉ DES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

- Au total, 1 353 normes ont été harmonisées à travers l'Afrique avec le soutien de l'ORAN. La plupart d'entre elles s'appliquent à l'agriculture et aux produits agricoles, au bâtiment et au génie civil, à la chimie et au génie chimique, ainsi qu'aux cuirs et peaux et aux produits textiles
- Quatre des six communautés économiques régionales analysées dans la présente étude disposent de normes régionales harmonisées
- Seules la CEEAC et l'UMA ne disposent pas encore de normes harmonisées. Toute chose qui contribue à ralentir les échanges économiques intra-CER
- L'Afrique centrale ne s'est dotée de son instrument d'harmonisation des normes, de la métrologie, des règlements techniques et des procédures d'évaluation de la conformité que depuis 2020. A ce jour, aucune norme n'a fait l'objet d'harmonisation.
- Il existe déjà des normes régionales africaines qui servent à faire progresser l'harmonisation des normes dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine

2.2.1. Nombre de normes africaines harmonisées par catégorie et grand domaine

Comité technique d'harmonisation	Nombre de normes publiées	Produits – biens	Tests, échantillonnages, services	Codes, glossaires, unités
THC 01, Normes de base et normes générales	134	60	22	52
THC 02, Agriculture et produits alimentaires	345	175	100	70
THC 03, Bâtiment et génie civil	278	95	168	15
THC 04, Génie mécanique et métallurgie	108	48	50	5
THC 05, Chimie et ingénierie chimique	165	60	103	2
THC 06, Electro technologie	64	20	30	14
THC 07, Cuir et peaux et produits textiles	157	75	78	4
THC 08, Transports et communications	24	5	19	0
THC 09, Gestion de l'environnement	63	0	63	0
THC 10, Énergie et ressources naturelles	3	0	3	0
THC 11, Systèmes de gestion de la qualité	6	0	6	0
THC 12-1 Cosmétologie	0	-	0	0
THC 12-2 Services financiers	1	0	1	0
THC 13, Médecine traditionnelle africaine	10	4	0	6
Total	1 353	542	643	168

3. Situation des échanges de la CEEAC

Les 10 principales exportations de la CEEAC, moyenne 2015–2017

HS 6	Description
090240	Thé noir fermenté et thé partiellement fermenté (P)
110100	Farine de froment ou de méteil (P)
180100	Cacao en fèves ou brisures de fèves, brut ou torréfié (P)
270740	Naphtalène contenant plus de 50% de naphtalène (P)
270900	Huiles brutes de pétrole et de minéraux bitumineux (P)
271012	Huiles légères de pétrole ou de minéraux bitumineux et leurs préparations, qui contiennent en volume 90 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (P)
271019	Huiles moyennes de pétrole et leurs préparations (P)
340119	Savons, produits et préparations organiques tensioactifs
440349	Bois tropicaux bruts (P)
440729	Bois tropicaux, sciés ou désossés longitudinalement, tranchés (P)
520100	Coton, non cardé ni peigné (P)
701090	Bonbonnes, bouteilles, bouteilles isolantes, bocaux, pots, fioles
710221	Diamants industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou brutés (P)
721420	Barres et tiges, en fer ou en acier non allié, comportant des reliefs (P)
890190	Bateaux pour le transport de marchandises et pour le transport des personnes et des marchandises
890400	Remorqueurs et bateaux-pousseurs
890520	Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles
890590	Bateaux-phares, bateaux-pompes, pontons-grues et autres bateaux

Les dix premières catégories du panier des exportations potentielles de la CEEAC vers l'Afrique

SH	Désignation du chapitre
89	Navigation maritime ou fluviale
09	Café, thé, maté et épices
34	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, « cires pour l'art dentaire » et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois
27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation, matières bitumineuses, cires minérales
84	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques, parties de ces machines ou appareils
87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires
72	Fer et acier
18	Cacao et ses préparations
76	Aluminium et ouvrages en aluminium

NOMBRE DE PRODUITS COMMUNS DANS LES PANIERS DES EXPORTATIONS POTENTIELLES DE LA CEEAC VERS L'AFRIQUE ET VERS LE MONDE

SH 2	Désignation du chapitre	Nombre de produits
44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	10
09	Café, thé, maté et épices	6
41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuir	6
12	Graines et fruits oléagineux ; graines, semences et fruits divers ; plantes industrielles ou médicinales ; pailles et fourrages	5
18	Cacao et ses préparations	5
52	Coton	5
71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux plaques ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières ; bijoux de fantaisie ; monnaies	4
72	Fer et acier	4
89	Navigation maritime ou fluviale	4
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	3
05	Produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	3
07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	3
23	Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux	3
40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	3
08	Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons	2
11	Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; inuline ; gluten de froment	2
22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	2
24	Tabacs et succédanés de tabacs fabriqués	2
26	Minerais, scories et cendres	2
27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation ; matières bitumineuses ; cires minérales	2

Analyse de la configuration des exportations de la CEEAC

- - D'une manière générale, le nombre de produits dans le panier des exportations potentielles vers l'Afrique est beaucoup plus élevé que le nombre de produits dans le panier des exportations potentielles vers le monde, pour toutes les communautés économiques régionales, sauf pour la CEDEAO. Cela indique que le marché continental offre aux pays africains des possibilités importantes de diversification de leur commerce.
- Les types de produits inclus dans les paniers des exportations potentielles des communautés vers l'Afrique et ceux inclus dans les paniers des exportations potentielles vers le monde diffèrent également de manière assez significative, ce qui donne à penser que l'avantage comparatif est largement fonction de chaque partenaire.
- Au total, 553 produits de la région CEEAC ont un avantage comparatif, soit en Afrique, soit dans le monde. Parmi ceux-ci, 103 produits se trouvent à la fois dans le panier des exportations potentielles vers le monde et dans le panier des exportations potentielles vers l'Afrique, tandis que les 450 produits restants ne se trouvent que dans l'un ou l'autre panier.

Analyse de la configuration des exportations de la CEEAC

- De toutes les communautés, la CEEAC et la CEDEAO sont celles qui ont les plus petits paniers d'exportations potentielles vers l'Afrique. Cela peut être attribué, premièrement, au nombre relativement faible de produits dans lesquels ces régions commercent (selon les données analysées dans cette étude) et, deuxièmement, à la diversification limitée des produits échangés. Les deux régions dépendent fortement des exportations de pétrole.

Résumé des chaînes de valeur prioritaires des communautés en Afrique

UMA	COMESA	CAE	CEEAC	CEDEAO	SADC
Transformation du poisson	Agro-industrie, y compris les légumes, le thé, le sucre	Agro-industrie, y compris les légumes, le thé, les céréales, les boissons et les spiritueux	Agro-industrie, y compris les produits laitiers, le café, le thé, les céréales, le cacao, les boissons et les spiritueux,	Agro-industrie, y compris les fruits et les noix, le café et le thé, les huiles alimentaires, les céréales, les boissons et le vinaigre	Agro-industrie, y compris les fruits et les noix, le sucre, les boissons et les spiritueux
Huiles alimentaires	Valorisation des ressources minérales, notamment le cuivre, le cobalt, le nickel, etc.	Ciment	Huiles minérales	Combustibles minéraux	Combustibles minéraux
Ciment	Bois et produits du bois	Pierres précieuses	Bois et produits du bois	Combustibles minéraux	Pierres précieuses
Valorisation des ressources minérales	Huiles minérales	Huiles minérales	Pierres précieuses	Huiles essentielles	Fer et acier
Engrais	Coton et textiles	Fer et acier	Fer et acier	Coton	Automobile
Textiles	Fer et acier	Économie créative	Automobile	Pierres précieuses	
Fer et acier	Pierres précieuses		Navires et bateaux*	Navires et bateaux*	
Automobile	Économie créative				

4. Situation de l'infrastructure qualité des pays de l'Afrique Centrale

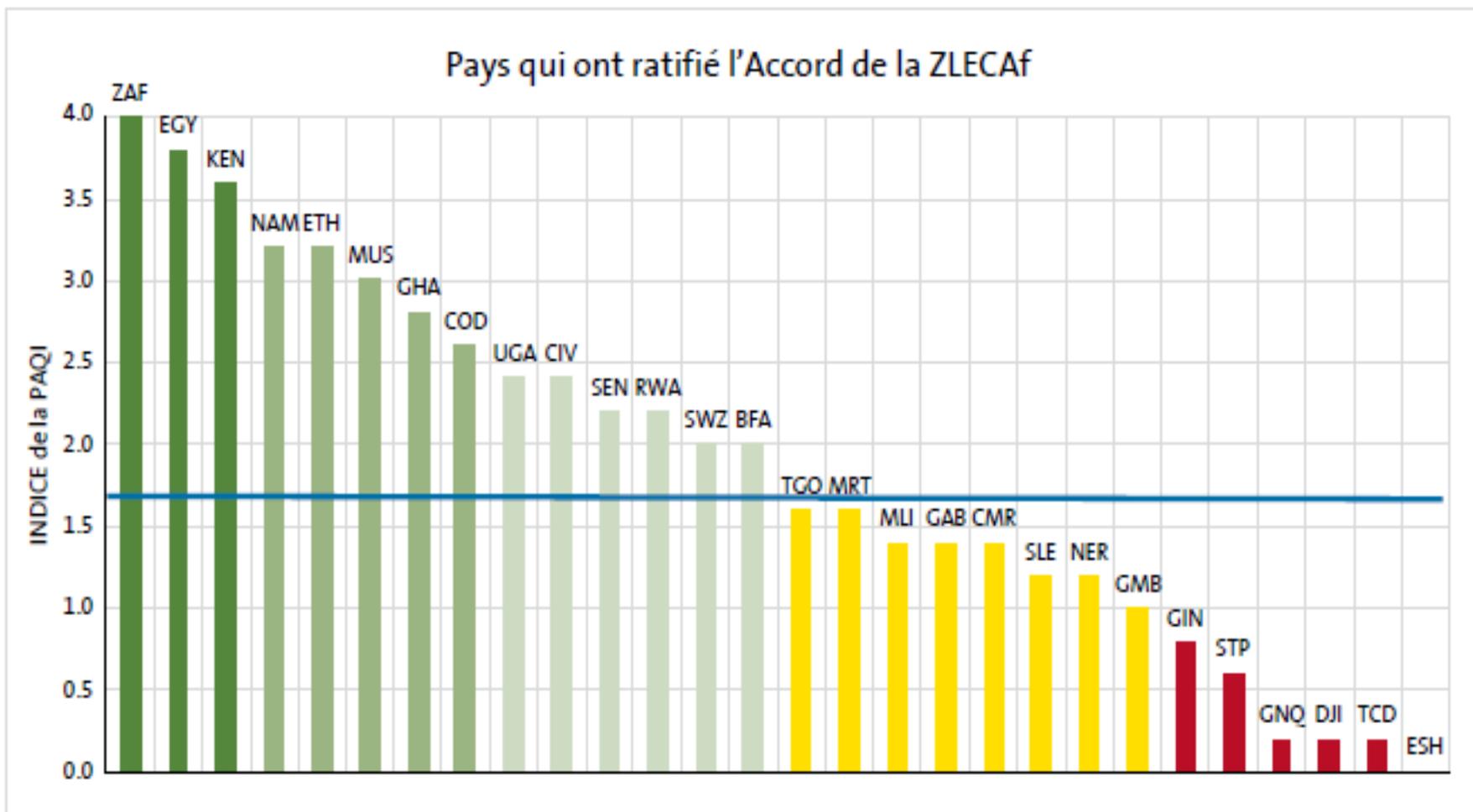
Analyse de l'infrastructure qualité des pays de l'Afrique Centrale

Forces	Faiblesses
Le Cameroun est une partie prenante active au niveau des travaux africains de normalisation, et les avancées engrangées dans ce cadre doivent être capitalisées	Aucune norme harmonisée à ce jour au sein de la sous-région CEEAC
	Insuffisante maîtrise des enjeux de la normalisation dans la capitalisation de la ZLECAf par les PME et faible prise en compte de ces exigences dans leurs activités
	Aucun organisme d'Accréditation dans la sous-région
	Aucune procédure d'évaluation de la Conformité harmonisée
	Infrastructure qualité non conforme aux standards internationaux
	Très faible proportion des organismes accrédités délivrant les services d'évaluation de la conformité
	L'Afrique Centrale est quasi absente des grandes instances traitants des questions d'infrastructure qualité
	Système de notification des Etats quasi inexistant
Opportunités	Menaces
Le marché unique est opérationnel depuis le 1 ^{er} janvier 2021	Les entreprises exportatrices africaines et étrangères installées sur le continent sont plus compétitives que les entreprises nationales
La ZLECAf constitue un atout majeur pour l'industrialisation du continent et de la sous-région	Dépendance accrue des importations pays de l'Afrique Centrale vis-à-vis des économies étrangères
Lancement des activités du Conseil Régional de la Qualité d'Afrique Centrale (CRQ)	La mise en œuvre des accords de partenariats économiques et commerciaux peut s'avérer une menace pour notre économie au regard du niveau de notre infrastructure qualité.
Plusieurs initiatives sont lancées par l'Union Africaine et les Partenaires au développement pour soutenir l'industrialisation et le développement de l'infrastructure qualité en Afrique	

Critères de classification de l'infrastructure qualité

CATÉGORIE	NOTE PONDÉRÉE	GAMME DE POINTS	PAYS
Bien développées	4	3,3–4,0	Égypte, Kenya, Afrique du Sud, Tunisie
Assez développées	3	2,5–3,2	Angola, Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Eswatini, Madagascar, Mozambique, Rwanda, Sénégal, Soudan, Ouganda
Développées à moitié	2	1,7–2,4	Angola, Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Eswatini, Madagascar, Mozambique, Rwanda, Sénégal, Soudan, Ouganda
Limitées	1	0,9–1,6	Burundi, Cameroun, Comores, Gabon, Gambie, Guinée Bissau, Lesotho, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Sierra Leone, Togo
Pas d'IQ ou IQ très limitées	0	0–0,8	Cap Vert, République centrafricaine, Tchad, Congo, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Guinée, Libye, République sahraouie, São Tomé et Príncipe, Somalie, Soudan du Sud

Situation des pays ayant ratifié l'Accord



Conclusion

L'Afrique Centrale est la sous-région ayant la plus faible infrastructure qualité. La capitalisation de la ZLECAF passe obligatoirement par la mise à niveau de cet instrument central pour l'industrialisation et la compétitivités des économies de la sous-région. Aussi, au terme de cet exposé deux suggestions fortes sont formulées:

A l'endroit des Etats et des institutions communautaires,

- il est plus qu'urgent de prendre des mesures pour mettre l'IQ des pays de l'Afrique centrale au niveau des standards internationaux
- Engager dans les meilleurs délais les travaux d'harmonisation des normes et procédures d'évaluation de la conformité

A l'endroit des PME,

- L'adoption de la démarche qualité dans leurs processus de production est inéluctable
- La mise en conformité de leurs produits aux exigences des marchés est non négociable

FIN

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION